



Institut für Makroökonomie
und Konjunkturforschung
Macroeconomic Policy Institute

Working Paper

02/2008

Camille Logeay/ Katja Rietzler

Reformes du marché de travail en Allemagne – aucun effet sur l'emploi et aggravation des déséquilibres en Europe

Hans-Böckler-Straße 39
D-40476 Düsseldorf
Germany
Phone: +49-211-7778-331
IMK@boeckler.de
<http://www.imk-boeckler.de>

**Hans Böckler
Stiftung**

Fakten für eine faire Arbeitswelt.

Reformes du marché de travail en Allemagne - aucun effet sur l'emploi et aggravation des déséquilibres en Europe *

Camille Logeay**
Macroeconomic Policy Institute
(IMK), Duesseldorf
Camille-Logeay@boeckler.de

Katja Simone Rietzler
Berlin
katja.rietzler@web.de

version: 21 janvier 2008

Résumé

Le bilan macroéconomique allemand des dix dernières années établit un portrait contradictoire; Un recouvrement spectaculaire de productivité et des succès manifestes engendrés par le commerce extérieur contrastent avec une demande intérieure déprimée et une situation toujours préoccupante sur le marché du travail. Cet article analyse les causes et les conséquences de ces développements contradictoires. Les réformes du marché du travail en particulier et les transformations de l'économie allemande en général ont créé une dynamique de modération salariale sans précédent, que même la reprise récente n'arrive pas à juguler. Une évaluation des réformes sur l'emploi et l'évolution des revenus est ensuite dressée et conclut que les réformes structurelles sur le marché du travail ne créent pas par elles-mêmes plus d'emplois; Elles ne génèrent qu'une marge de manœuvre plus grande pour les politiques économiques en repoussant vers le haut le niveau de croissance compatible avec l'objectif de stabilité des prix.

Abstract

In this article an overview of the German macroeconomic performance in the last decade is stressed; extraordinary recovery of the German productivity and successes of the foreign trade face depressed domestic demand and a still worrying situation in the labour market. This article attempts to analyse the causes and consequences of these contradictory developments. Labour markets reforms in particular are focussed on in these lines. A macroeconomic evaluation of their impact on employment and wage developments is done and concludes that structural reforms cannot for themselves create more employment, they only can give a greater latitude for economic policy to boost demand without leaving the sustainable framework.

mots clés: Allemagne, cycle conjoncturel, chômage, emploi, Europe

keywords: Germany, business cycle, unemployment, employment, Europe

*Nous remercions les participants de la table ronde de l'IRES de décembre 2007.

**Corresponding author, IMK, Hans-Boeckler-Str. 39, D-40 476 Duesseldorf, Germany;
phone +49/211/7778 333, fax +49/211/4 7778 333.

1 Introduction

L'économie allemande a longtemps été l'une des moins dynamiques en Europe. Cette mauvaise performance a souvent été attribuée aux structures inflexibles du marché du travail. La plupart des économistes allemands étaient et sont encore convaincus que les réformes du marché du travail résoudraient (presque tous) les problèmes économiques du pays; un marché du travail plus flexible devant contribuer à élever la production potentielle. Pour les autres pays européens, surtout ceux de l'union monétaire, l'évolution de l'économie allemande joue un rôle important. Avec l'économie la plus importante de la zone euro, l'Allemagne exerce une forte influence sur les autres pays. Sa faiblesse freine ses importations et donc la croissance des autres économies. Des réformes renforçant la croissance allemande seraient dès lors bénéfiques aussi pour les autres pays. Cet article regarde si les réformes survenues en Allemagne ont atteint leur but tant sur le plan national qu'international. Cette question fait actuellement l'objet d'un vif débat en Allemagne.

Un grand nombre d'économistes et d'institutions partagent l'opinion que la croissance relativement forte de l'économie allemande actuelle est la conséquence des réformes du marché du travail. Depuis 2003 (c.f. Deutsche Bundesbank 2007b, Sachverständigenrat 2007) elles auraient augmenté le potentiel de production. Parmi les experts, un grand nombre partage la conviction que les réformes passées ne sont pas encore suffisantes et qu'il est essentiel qu'elles soient poursuivies.

Pour examiner la situation économique allemande et les effets des réformes du marché de travail, cet article commence par une analyse de l'économie allemande dans le contexte européen. La section suivante étudie les réformes entreprises et leurs effets sur l'économie allemande au plan national. L'article se termine par une évaluation des réformes et une réponse à la question des origines de la récente reprise de l'économie allemande. Il conclut que les réformes ont augmenté la pression sur les salaires et ainsi ont aggravé les déséquilibres dans la zone euro sans pour autant atteindre leurs objectifs primaires de plus d'emplois.

2 l'Allemagne dans la zone euro

2.1 Performances économiques comparées

Au cours des deux dernières années, l'économie allemande a connu une expansion rapide. Avec 2,9 % en 2006, sa croissance a été aussi forte que celle des Etats-Unis et plus forte que celle de la zone euro (c.f. tableau 1). Le ralentissement économique dû à la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2007 a été moins prononcé qu'attendu et restera probablement

un phénomène temporaire. La reprise vigoureuse et inattendue de l'économie allemande a déclenché une vive discussion sur ses causes. Est-ce que l'expansion est la conséquence des réformes des années passées ou est-elle seulement due aux circonstances favorables de l'économie mondiale ?

Il n'y a pas longtemps encore, l'Allemagne était considérée comme "l'homme malade de l'Europe", nécessitant un large programme de réformes comme seul remède possible (cf. par exemple Sinn 2003 ou Sachverständigenrat 2005). Depuis le milieu des années 1990, l'économie allemande avait en effet vécu une croissance plus faible que l'ensemble des autres pays de la zone euro. Après la fin du millénaire, l'Allemagne avait même dû traverser une longue période de stagnation. De 2002 à 2005, le déficit budgétaire a dépassé la limite du pacte de stabilité et de croissance, l'emploi a chuté pendant plusieurs années tandis que l'ensemble des autres pays voyait au contraire le nombre des personnes actives occupées comme celui des heures travaillées augmenter. Le chômage atteint un niveau record de 9,5 % (au sens de l'OIT) au cours de l'année 2004.

Si l'on regarde l'évolution de l'économie allemande sur les dix dernières années on constate une faiblesse macroéconomique très prononcée. Une analyse détaillée montre de grands déséquilibres entre les agrégats individuels de la demande. La faiblesse de l'économie allemande, c'est surtout la faiblesse des agrégats de la demande intérieure, tandis que le commerce extérieur fleurit depuis plusieurs années.

Au cours de la dernière décennie, la demande intérieure en Allemagne a crû en moyenne de 0,8 % par an, contre 2,8 % dans le reste de la zone euro, une différence qui ne peut être pas seulement imputée aux différentes évolutions de population. Avec 1,0 % la croissance moyenne de la consommation des ménages allemands a été la plus basse dans toute la zone euro et explique en grande partie les faibles performances allemandes en matière de croissance. En France en revanche, les ménages ont pu augmenter leur consommation deux fois plus vite. Au cours de la période 2001 - 2006, la consommation privée réelle allemande a augmenté de 0,4 % au total, tandis qu'elle a augmenté de 7,1 % dans la zone euro. Pour 2007 aucune amélioration n'était en vue, au contraire. A la suite de la hausse de la TVA, les dépenses de consommation des ménages allemands ont été rognées encore une fois.

L'Allemagne est toujours influencée par des effets liés à la réunification. Après un véritable boom du secteur de la construction au début des années 1990, ce secteur a subi une décade de réajustements pénibles. Au total, les investissements en construction ont baissé de plus de 20 % depuis dix ans. En 2006, leur niveau était égal à 79,4 % du niveau de l'année 1994. L'emploi dans ce secteur a chuté de plus d'un million de personnes (-32 %). Entre 1995 et 2005, la contribution des investissements en construction était négative et s'élevait à 0,3 % du PIB par an. Aucun autre pays n'a éprouvé un tel recul dans ce secteur. Au contraire, dans plusieurs pays de la zone euro, comme l'Irlande et l'Espagne, l'activité a été très intense et accompagnée de hausses des prix de l'immobilier.

Table 1: L'économie allemande comparée avec la zone euro et la France.

	Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'All.)	Alle- magne	France	Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'All.)	Alle- magne	France
	Taux de croissance du PIB à prix constants en %				Contribution de la demande intérieure à la croissance en points de pourcentage			
1996	1.5	1.7	1.0	1.1	1.1	1.5	0.4	0.7
1997	2.6	2.9	1.8	2.2	2.0	2.5	0.9	1.0
1998	2.8	3.2	2.0	3.5	3.5	4.1	2.3	4.0
1999	3.0	3.5	2.0	3.3	3.5	3.9	2.6	3.7
2000	3.8	4.1	3.2	3.9	3.3	3.8	2.1	4.2
2001	1.9	2.2	1.2	1.9	1.2	2.0	-0.5	1.7
2002	0.9	1.2	0.0	1.0	0.4	1.4	-2.0	1.1
2003	0.8	1.2	-0.2	1.1	1.4	1.8	0.6	1.7
2004	2.0	2.4	1.1	2.5	1.8	2.6	-0.2	3.2
2005	1.5	1.7	0.8	1.7	1.7	2.2	0.3	2.3
2006	2.8	2.7	2.9	2.0	2.5	2.8	1.8	2.4
	Taux de chômage (OIT) en %				Contribution du solde de la balance extérieure à la croissance en points de pourcentage			
1996	10.6	11.4	8.7	11.6	0.4	0.2	0.6	0.4
1997	10.6	11.2	9.3	11.5	0.6	0.4	0.9	1.3
1998	10.1	10.5	9.1	11.1	-0.7	-0.9	-0.3	-0.5
1999	9.2	9.6	8.2	10.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.4
2000	8.3	8.6	7.5	9.1	0.5	0.3	1.1	-0.3
2001	7.8	7.9	7.6	8.4	0.7	0.2	1.7	0.1
2002	8.3	8.3	8.4	8.7	0.5	-0.1	2.0	0.0
2003	8.8	8.6	9.3	9.5	-0.6	-0.6	-0.8	-0.6
2004	8.9	8.6	9.7	9.6	0.2	-0.2	1.3	-0.7
2005	8.9	8.2	10.7	9.7	-0.2	-0.5	0.5	-0.6
2006	8.3	7.7	9.8	9.5	0.2	-0.1	1.1	-0.4
	Taux de croissance de l'emploi (comptes nationaux) en %				Taux de croissance de l'emploi en heures travaillées et en %			
1996	0.5	0.9	-0.3	0.4			-1.3	0.7
1997	0.9	1.3	-0.1	0.4	0.4	0.8	-0.7	0.1
1998	1.9	2.2	1.2	1.5	1.9	2.3	0.8	0.8
1999	2.0	2.2	1.4	2.0	1.6	2.0	0.6	1.6
2000	2.4	2.7	1.9	2.7	1.2	1.5	0.6	0.2
2001	1.5	2.0	0.4	1.8	1.2	1.9	-0.6	1.0
2002	0.6	1.1	-0.6	0.6	-0.2	0.2	-1.4	-2.0
2003	0.4	1.0	-0.9	0.1	0.1	0.6	-1.4	-0.2
2004	0.9	1.1	0.4	0.1	1.1	1.3	0.6	1.9
2005	0.9	1.2	-0.1	0.4	0.2	0.4	-0.6	-0.1
2006	1.5	1.8	0.6	0.8			0.5	
	Part de l'emploi à temps partiel en %				Déficit public ^{a)} in % du PIB			
1996	14.1		16.5	16.0	-4.2	-4.7	-3.3	-4.0
1997	14.8		17.5	16.8	-2.6	-2.6	-2.6	-3.0
1998	15.4	14.0	18.3	17.2	-2.2	-2.3	-2.2	-2.6
1999	17.3	14.3	19.0	17.3	-1.3	-1.3	-1.5	-1.7
2000	17.6	14.6	19.4	16.9	0.0	-0.5	1.3	-1.5
2001	18.2	14.7	20.3	16.4	-1.8	-1.4	-2.8	-1.5
2002	18.4	14.7	20.8	16.2	-2.5	-2.0	-3.7	-3.2
2003	19.0	15.0	21.7	16.5	-3.0	-2.6	-4.0	-4.1
2004	19.9	16.1	22.3	16.7	-2.8	-2.4	-3.7	-3.6
2005	19.0	16.8	24.0	17.2	-2.5	-2.1	-3.2	-3.0
2006	19.6	16.8	25.9	17.2	-1.6	-1.5	-1.7	-2.5

^{a)} Déficit public = Capacité (+)/besoin (-) de financement des administrations publiques.

Tableau 1, suite.

	Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'All.)	Alle- magne	France	Zone Euro (12)	Zone Euro (sans l'All.)	Alle- magne	France
	Croissance des salaires réels bruts par tête en %				Croissance de la population en %			
1996								
1997	-0.1	0.8	-1.4	0.7	0.3	0.3	0.3	0.3
1998	0.3	0.4	0.3	1.4	0.3	0.3	0.2	0.3
1999	1.0	1.1	0.8	1.7	0.2	0.3	0.0	0.4
2000	0.7	1.1	0.0	1.2	0.3	0.4	0.1	0.5
2001	0.3	0.5	-0.1	1.0	0.4	0.5	0.1	0.7
2002	0.2	0.4	0.0	1.6	0.5	0.6	0.2	0.7
2003	-0.1	-0.2	0.2	0.3	0.6	0.7	0.2	0.7
2004	0.0	0.7	-1.2	1.3	0.6	0.8	0.0	0.7
2005	-0.4	0.2	-1.7	1.1	0.6	0.9	0.0	0.6
2006	0.0	0.5	-0.9	1.2	0.6	0.8	0.0	0.6
	Croissance des coûts salariaux unitaires nominaux en %				Croissance de la population en âge de travailler (15-64 ans) en %			
1996	1.5	2.3	0.0	1.3	0.2	0.3	0.2	0.3
1997	0.3	1.1	-1.1	0.0	0.3	0.3	0.2	0.3
1998	0.3	0.3	0.1	-0.1	0.2	0.3	0.0	0.3
1999	1.0	1.4	0.4	1.0	0.2	0.3	-0.1	0.4
2000	1.1	1.4	0.6	1.2	0.2	0.5	-0.3	0.5
2001	2.2	3.0	0.8	2.3	0.3	0.6	-0.2	0.6
2002	2.4	3.1	0.8	3.0	0.4	0.7	-0.1	0.7
2003	1.9	2.5	0.8	1.8	0.4	0.7	-0.3	0.7
2004	1.0	1.6	-0.3	1.1	0.3	0.6	-0.5	0.6
2005	1.1	2.1	-1.0	1.8	0.3	0.6	-0.3	0.6
2006	0.9	1.8	-1.1	1.8	0.4	0.6	-0.3	0.6
	Taux de l'inflation (IPCH) en %				Taux de change effectif réel ^{b)} , 1996=100			
1996					100.0		100.0	100.0
1997	1.7	1.7	1.5	1.3	90.7		93.8	94.9
1998	1.2	1.5	0.6	0.7	92.1		94.4	95.7
1999	1.1	1.4	0.6	0.6	90.3		93.0	93.7
2000	2.1	2.5	1.4	1.8	81.0		86.7	88.4
2001	2.4	2.8	1.9	1.8	81.9		86.5	88.5
2002	2.3	2.7	1.4	1.9	84.8		87.3	90.0
2003	2.1	2.6	1.0	2.2	94.2		91.8	95.2
2004	2.1	2.3	1.8	2.3	96.6		93.0	96.8
2005	2.2	2.3	1.9	1.9	94.0		91.4	95.5
2006	2.2	2.4	1.8	1.9	92.9		90.4	94.8
	Taux de l'inflation "core" (sans énergie, alimentation, alcool et tabac) en %				Taux d'intérêt longs (10 ans) en % p.a.			
1996							6.2	6.3
1997	1.6	1.7	1.3	0.8			5.6	5.6
1998	1.5	1.8	1.0	0.8	4.7		4.6	4.6
1999	1.1	1.5	0.5	0.5	4.7		4.5	4.6
2000	1.0	1.5	0.2	0.4	5.4		5.3	5.4
2001	1.8	2.4	1.0	1.2	5.0		4.8	4.9
2002	2.4	2.9	1.4	2.0	4.9		4.8	4.9
2003	1.8	2.3	0.7	1.7	4.1		4.1	4.1
2004	1.8	2.0	1.5	1.8	4.1		4.0	4.1
2005	1.4	1.7	0.6	1.5	3.4		3.4	3.4
2006	1.4	1.7	0.7	1.4	3.8		3.8	3.8

^{b)} Déflateur : indices des prix à la consommation - 41 partenaires commerciaux.

Sources: Eurostat, EcoWin, calculs des auteurs.

Dans le même temps, le gouvernement allemand n'a pas soutenu la demande intérieure. Avec un déficit supérieur à 3 % du PIB pendant plusieurs années, le gouvernement ne

voyait pas d'alternative à une consolidation budgétaire procyclique, qui a en fait aggravé la crise (Hein/Truger 2006). Les conséquences d'une telle politique ont été immédiates et se sont traduites par une chute exceptionnelle des investissements publics. Leur part dans le PIB a reculé de 2,6 % à 1,4 %. Seule l'Autriche affiche une part des investissements publics dans le PIB plus basse. En Autriche comme en Allemagne, les investissements nets du secteur public sont en recul depuis plusieurs années.

La seule force positive jusqu'à présent a été le commerce extérieur. Les exportations nettes ont crû rapidement depuis le milieu des années 1990. Elles ont contribué presque autant au PIB que la demande intérieure, tandis que pour les pays de la zone euro excluant l'Allemagne la contribution des exportations nettes était négative. En 2006 les exportations nettes de marchandises et services de l'Allemagne se montaient à 5,4 % du PIB. Seuls des pays beaucoup plus petits comme les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande, l'Irlande ou le Luxembourg atteignent des taux supérieurs. Pour un pays de la taille de l'Allemagne cet excédent est exceptionnel. Comme on le voit bien dans les figures 1 et 2, l'Allemagne connaît la différence la plus marquée entre demande intérieure et exportations. Comparées aux exportations, les importations n'évoluent que lentement.

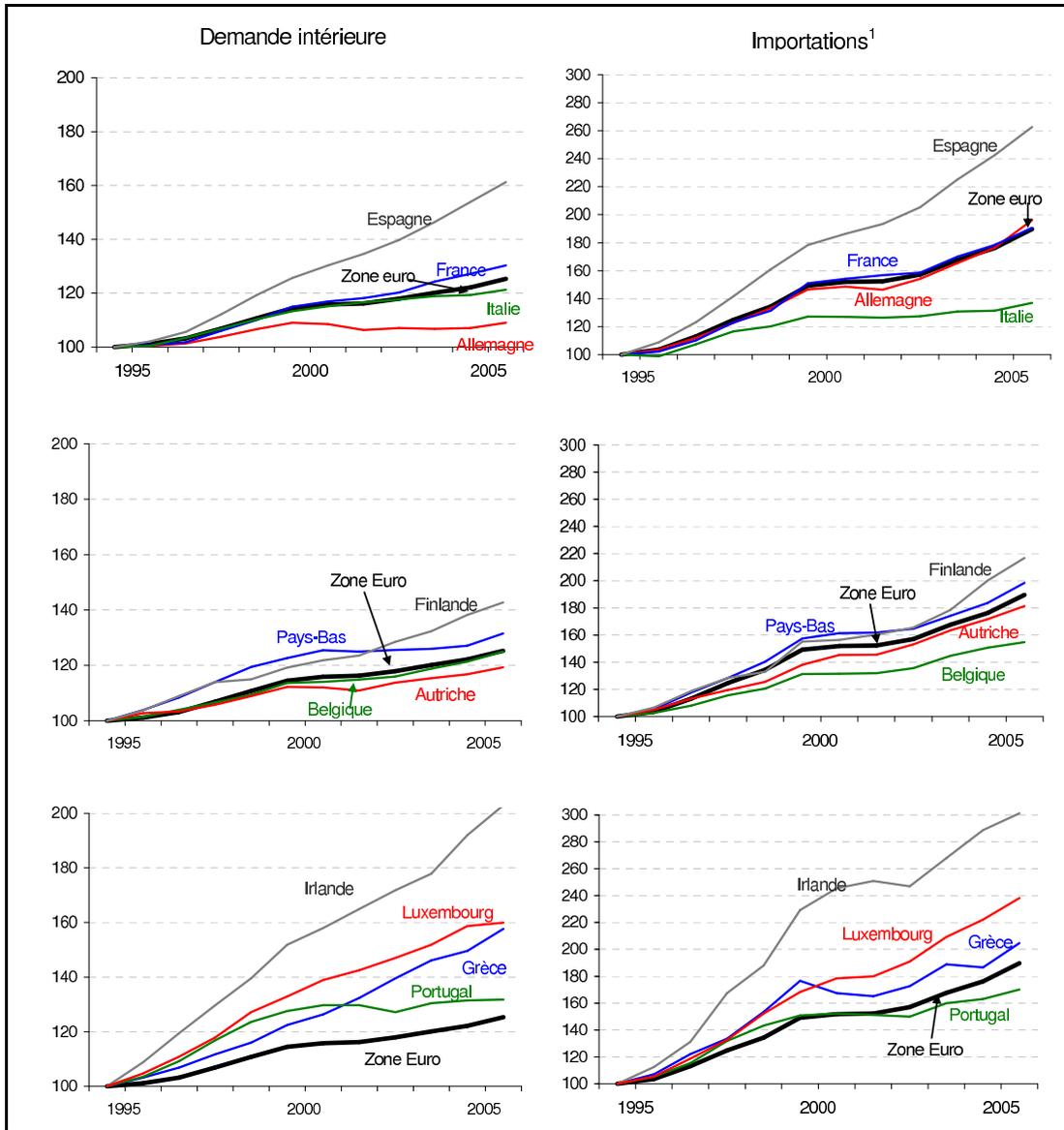
La croissance relativement forte du PIB allemand au cours des derniers trimestres ne signifie pas une rupture de ce modèle. L'explication essentielle de cette évolution si déséquilibrée trouve son origine surtout dans la politique salariale poursuivie en Allemagne de façon continue depuis dix ans.

2.2 Le problème: le développement des salaires allemands.

Parmi les pays de la zone euro, l'Allemagne connaît la croissance la plus basse des salaires bruts et des rémunérations totales des salariés depuis le milieu des années 1990. Les salaires bruts nominaux ont augmenté en moyenne de 1,0 % par an au cours des dix dernières années, tandis que dans les autres pays de la zone euro comme en France les salaires ont crû de 2,8 % en moyenne, ou presque trois fois plus vite. Entre 1996 et 2006 les rémunérations par salarié ont augmenté de 1,1 % par an en Allemagne, contre 2,0 % dans la zone euro et 2,5 % en France. Si l'on regarde les rémunérations horaires, pour lesquelles les données des comptes nationaux sont incomplètes, les taux de croissance sont en général un peu plus élevés à cause de l'augmentation du travail à temps partiel, mais la tendance est similaire. Même pour l'année 2006, qui a vu une expansion très forte de l'activité économique en Allemagne, les rémunérations n'ont crû que de 1,1 % par personne (ou 1,3 % par heure). Cela a été l'augmentation la plus faible de tous les pays de la zone euro, alors que la croissance du PIB excédait la moyenne de la zone euro.

Pour évaluer si l'augmentation des coûts du travail est en ligne avec le développement économique, il existe une règle simple. Si l'évolution de ces coûts correspond à la

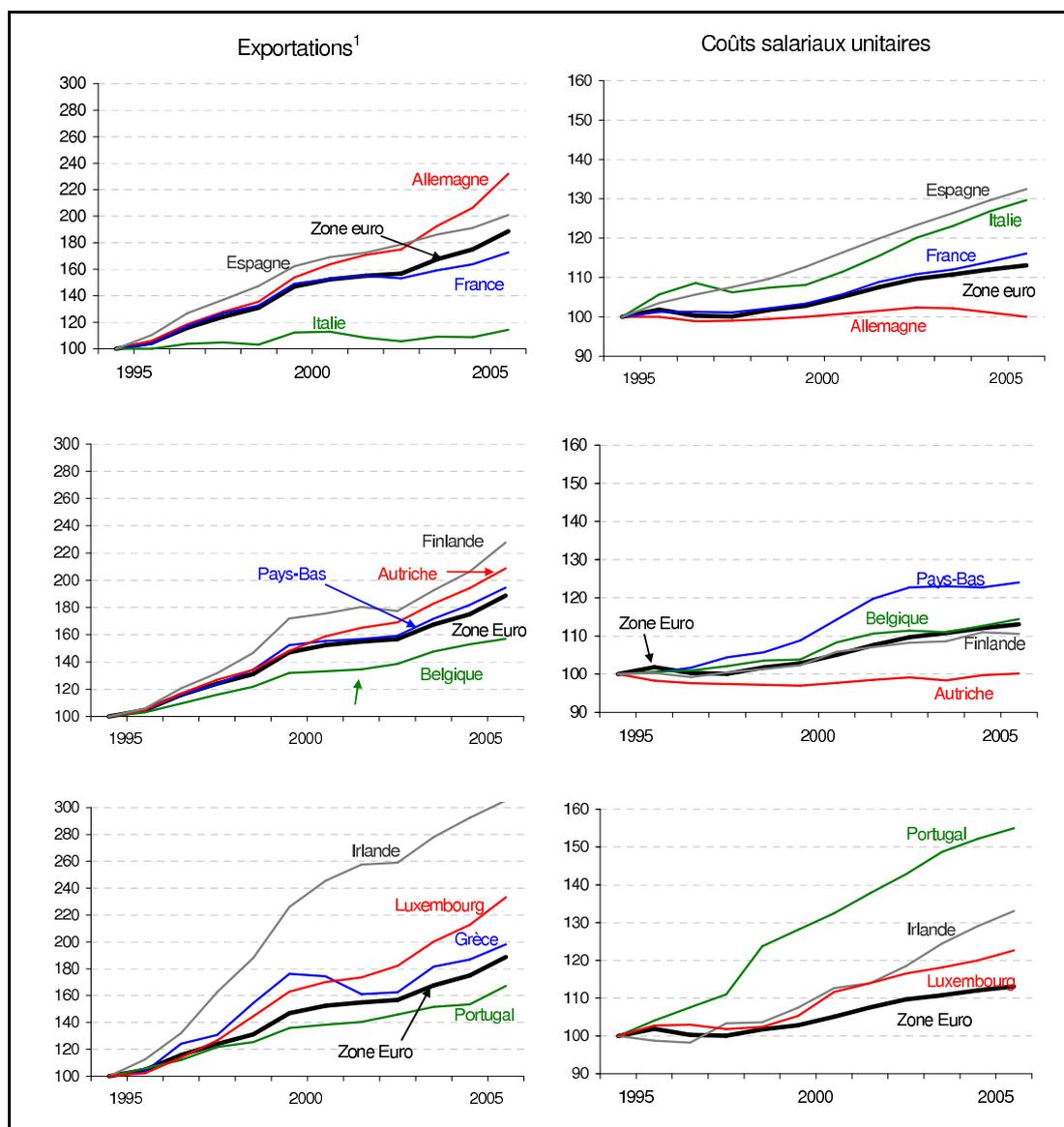
Figure 1: Demande intérieure et importations (1995=100)



¹ Importations de la zone euro incluant le commerce extérieur entre les pays membres.
Source: Eurostat, calculs des auteurs.

somme de l'objectif de la BCE pour l'inflation et de l'augmentation de la productivité à moyen terme, les coûts salariaux unitaires, un des déterminants du niveau des prix, augmentent à un rythme compatible avec l'objectif de stabilité des prix de la BCE et la part salariale dans la valeur ajoutée reste stable, contribuant à tout le moins à la stabilité de la demande intérieure.

Figure 2: Exportations et coûts salariaux unitaires (1995=100)



¹ Exportations de la zone euro incluant le commerce extérieur entre les pays membres.

Source: Eurostat, calculs des auteurs.

En Allemagne, l'évolution du coût du travail est restée très en deçà de cette limite. Pendant plusieurs années consécutives, les coûts salariaux unitaires ont même baissé (figure 2), exerçant en soi un effet déflationniste. Ce comportement des salaires a été salué et souhaité par la plupart des économistes et des responsables politiques en Allemagne. Sur la base d'un modèle néoclassique, ils concluent, que la modération des salaires

est nécessaire pour augmenter l'emploi. Un représentant prééminent de cette position, le Conseil Economique des Experts (Sachverständigenrat, SVR), loue dans sa récente expertise (SVR 2007, p. 361) la politique allemande des salaires des années passées. Il répète, que l'augmentation des salaires doit rester bien en dessous de celle de l'inflation et de la productivité¹.

Les salaires jouent cependant plusieurs rôles. D'un côté, ils représentent des coûts; de l'autre, ils forment une partie des revenus des ménages. Une cause majeure de la si faible performance de la consommation privée est bien le développement des salaires réels, qui, après trois ans de chute entre 2004 et 2006, ont atteint en 2006 un niveau inférieur de 0,4 % à celui de 1995. A côté des salaires bruts, les transferts de l'Etat aux ménages, l'autre composante majeure du revenu des ménages, ne progressent pratiquement plus depuis 2002. Ainsi, les revenus disponibles réels des ménages n'ont pu augmenter que d'une très maigre moyenne de 0,9 % par an depuis le milieu des années 1990. La faible demande finale a contribué à la hausse du taux de chômage. Dans ce contexte, le pouvoir de négociation des salariés a été amoindri. Ainsi les augmentations des salaires négociés au sein des conventions collectives ont été très maigres (Schulten 2007). Comme les employeurs ont supprimé ou réduit la marge salariale supérieure à la convention collective, les salaires effectifs ont crû d'autant plus lentement, ce qui a affecté les revenus des ménages et - par conséquent - les dépenses en consommation: un cercle vicieux.

D'un autre côté, les rémunérations salariales, comme composants des coûts de production conjointement avec la productivité du travail, déterminent les coûts salariaux unitaires et ainsi la compétitivité d'un pays. L'évolution plus lente que dans les autres pays de la zone euro (et en partie négative) des coûts salariaux unitaires allemands signifie une amélioration permanente de compétitivité pour l'Allemagne. Bien que le niveau des rémunérations en Allemagne soit comparativement haut, il baisse relativement à ceux des autres pays de la zone euro depuis des années. Les dernières données disponibles montrent que le coût du travail en Allemagne se situe maintenant à un niveau similaire à celui de la zone euro. Au Luxembourg, en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Autriche et en Finlande, l'heure travaillée coûte déjà plus cher qu'en Allemagne (Horn et al. 2007b)². Une particularité des salaires allemands est le grand écart entre les salaires payés dans l'industrie et dans les services privés. Ces derniers sont 20 % plus bas que les premiers (Horn et al. 2007b). Dans aucun autre pays de la zone euro,

¹Il faut noter que la conception de la marge de redistribution du Conseil Economique des Experts diffère de celle de l'IMK en ce qui concerne la variable du prix (déflateur du PIB contre IPCH) et la composante réelle (évolution de la productivité corrigée de celle de l'emploi contre évolution à moyen terme de la productivité apparente du travail). Le résultat est une limite plus basse et procyclique pour le SVR. Pour les détails de la conception du Conseil Economique des Experts et sa critique cf. Horn/Logeay (2005).

²L'analyse de Horn et al. (2007b) utilise les statistiques des coûts du travail d'Eurostat pour le secteur privé. Les données diffèrent des comptes nationaux à deux égards: elles ne couvrent pas l'agriculture et les services publics et elles excluent les entreprises de moins de 10 salariés. Mais elles livrent des données de coûts horaires pour la plupart des pays européens, qui ne sont en général pas disponibles dans les comptes nationaux et par branche (nace-17).

les salaires dans les services ne sont si bas par rapport à ceux de l'industrie. Nous y voyons là une autre conséquence de la faible demande intérieure. Comme les entreprises de l'industrie ont délégué une partie de leurs services à des entreprises indépendantes (externalisation d'une partie de la production et des services ou sous-traitance), le coût de production pertinent pour l'industrie est plus bas que le suggèrent les seuls salaires de l'industrie. Les exportateurs industriels profitent donc doublement des bas salaires au niveau fédéral.

Pour l'Allemagne les exportations ont dans le passé joué un rôle important comme stimulant de la conjoncture. Pourtant, depuis quelques années, le succès du commerce extérieur ne se traduit plus par une forte expansion de la demande intérieure. Ce phénomène s'explique en majeure partie par les effets de la politique de modération salariale sans stimulant de la part de la politique économique.

2.3 Conséquences pour la zone euro

L'évolution des salaires en Allemagne affecte la zone euro de deux manières. Le premier effet résulte des différentiels de demande (extérieure vs. intérieure) entre l'Allemagne et les autres pays de la zone euro. Le modèle macroéconométrique de l'Institut de Recherches en Macroéconomie et Conjoncture (IMK) montre que ce différentiel de croissance est le deuxième facteur explicatif en importance de l'évolution du solde de la balance commerciale allemande après l'intégration globale, dont l'Allemagne profite aussi fortement (Horn/Stephan 2005). La simulation de l'IMK montre qu'un tiers de l'augmentation des exportations nettes allemandes dans les années récentes est dû aux différences de conjoncture.

La grande différence entre la faiblesse intérieure allemande et la plus forte croissance ailleurs favorise donc sur-proportionnellement les exportations nettes de l'Allemagne. Pour les autres pays européens, la demande intérieure de l'Allemagne presque en stagnation implique que ses importations croissent plus lentement (cf. figure 1), ce qui fait ralentir l'expansion des exportations vers ce pays et aggrave le solde des balances commerciales de ces pays.

Parallèlement, l'Allemagne gagne des parts de marché grâce à sa meilleure compétitivité-prix. La compétitivité-prix est le troisième facteur expliquant les différences d'évolution des exportations. 14 % de l'accroissement des exportations nettes de marchandises peuvent être expliqués par l'amélioration de la compétitivité-prix de l'Allemagne. Comme le coefficient du taux de change réel dans l'équation des exportations vers la zone euro est négatif et plus élevé en valeur absolue que dans les équations des exportations vers le reste du monde, on peut conclure que l'influence de la compétitivité-prix sur les exportations nettes de l'Allemagne est plus forte vis-à-vis des pays de la zone euro que vis-à-vis du reste du monde (Horn/Stephan 2005).

Depuis le début de l'union monétaire, il ne reste que les taux de change réels comme variables d'ajustement entre les pays membres, puisqu'il n'existe plus de réajustement du taux de change nominal. Ainsi, le succès allemand dans le commerce extérieur ne peut plus provoquer une appréciation de sa monnaie comme c'était le cas auparavant et corriger ainsi des déséquilibres trop criants ou persistants. Dans l'union monétaire cet élément stabilisant manque cruellement.

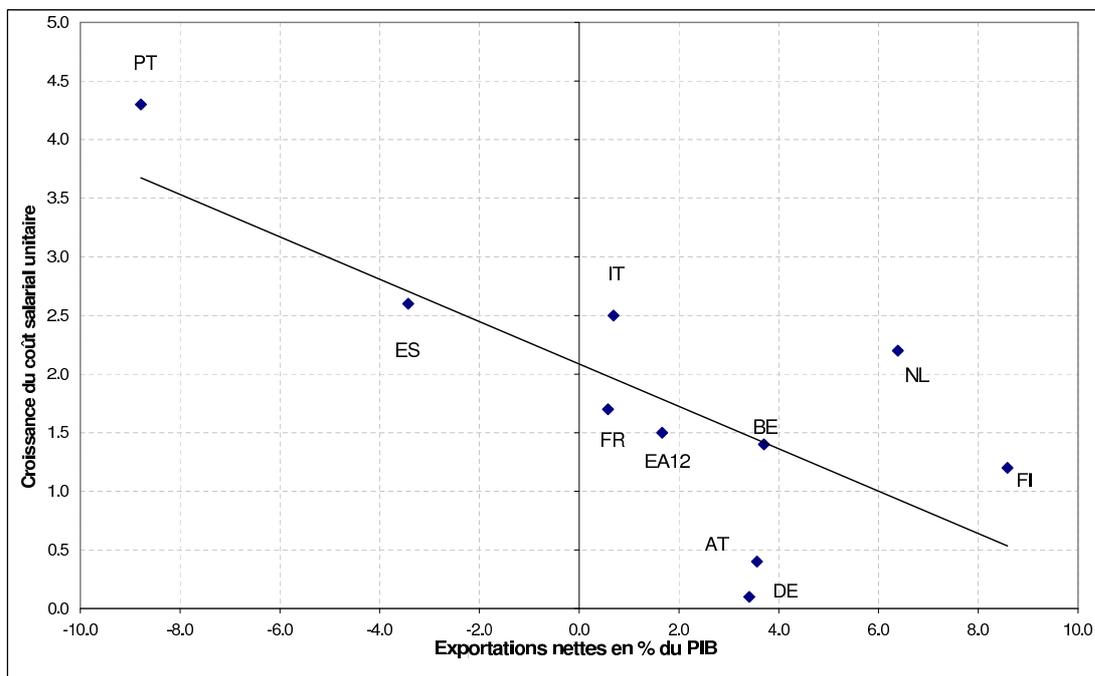
A la place des taux de change nominaux, d'autres mécanismes d'ajustement sont maintenant à l'œuvre au sein de l'union monétaire. Le premier agit par les écarts de taux d'intérêt réels. Il renforce en soi les écarts à court terme et est donc plutôt un facteur déstabilisant. Comme les coûts salariaux unitaires sont un déterminant des prix, les écarts des coûts sont une cause des écarts d'inflation. Ainsi un taux d'intérêt nominal identique se traduit par des taux d'intérêt réels différents dans les pays de la zone euro. Cet effet qui est comparativement plus faible et de court terme selon les analyses de la BCE (BCE 2005) freine quand même la demande dans les pays où l'inflation est basse et la demande faible, tandis qu'il soutient la demande dans les pays où l'inflation est déjà forte, ce qui renforce les tendances inflationnistes.

Le deuxième mécanisme, qui agit par le réajustement de la compétitivité, domine à long terme mais il est beaucoup plus long à s'établir. Contrairement au premier, il est permanent, parce qu'il affecte le niveau des prix relatifs. Il stabilise, parce qu'il exerce une force négative sur la demande dans les pays inflationnistes. Un affaiblissement de la demande extérieure induit une tendance à la modération salariale, ce qui devrait améliorer la compétitivité-prix.

La hausse des salaires après la réunification allemande et l'appréciation du Deutsche Mark au début des années 1990 avait fortement entamé la compétitivité de l'Allemagne. Dans les années qui suivirent, le pays a entamé une longue période de reconquête des parts de marché. Ce but a été atteint vers la fin du millénaire. Néanmoins, l'Allemagne continue sa politique de modération salariale et de dévaluation compétitive. Dans l'union monétaire, la modération des salaires allemands signifie nécessairement une perte permanente de compétitivité pour les autres pays qui ne suivent pas une politique salariale similaire. La figure 3 montre la relation négative existant entre la croissance des coûts salariaux unitaires et les exportations nettes pour les pays de la zone euro. Une augmentation plus lente des coûts salariaux unitaires correspond généralement à des exportations nettes plus élevées.

Actuellement, la modération salariale n'est pas reflétée par le taux d'inflation, qui se situe en 2007 aux environs de la moyenne de la zone euro. Il provient principalement de la hausse de 3 points de la TVA, qui devrait être responsable d'un point entier d'inflation pour toute l'année 2007. La TVA n'affectant pas les exportations, elle n'affecte pas la compétitivité allemande. Au contraire en utilisant une partie des recettes fiscales ainsi dégagées pour baisser les taux de cotisations sociales, le gouvernement alle-

Figure 3: Coût salarial unitaire et exportations nettes dans la zone euro (1999-2006)



Source: Eurostat, calculs des auteurs. Données incomplètes pour la Grèce. Excluant l'Irlande et le Luxembourg pour éviter des distorsions.

mand l'a même renforcée. En France, le principal client des exportations allemandes, ce développement a déjà provoqué la critique répétée des économistes comme par exemple ceux de l'OFCE (Timbeau et al. 2007a et b). Par conséquent, Paris a récemment discuté des possibilités de prendre des mesures identiques.

Cette discussion montre le danger imminent des dévaluations compétitives au sein de la zone euro. Beaucoup d'économistes et politiques européens (Bini Smaghi 2007a et b) envisagent la modération salariale comme seule possibilité³ de reconquérir de la compétitivité pour les pays qui ont perdu des parts de marché. Comme les coûts salariaux unitaires en Allemagne ont baissé dans les années récentes et ne vont pas croître rapidement dans un avenir proche, les autres pays devraient suivre une politique encore plus déflationniste que celle de l'Allemagne pour contrebalancer son avantage compétitif. Le résultat serait une "course vers le bas" parmi les pays de la zone euro, qui créerait des dommages dans toute la zone euro (cf. Keynes 1924, sur les effets d'une déflation comme moyen de recouvrer la valeur de la monnaie et de ses conséquences sur la croissance).

³Une autre stratégie, plus risquée et moins immédiate cependant, pourrait être de miser sur une amélioration de la compétitivité par la productivité, par exemple en lançant des programmes de recherche et de soutien aux avancées technologiques et à l'innovation.

Actuellement, il manque des mécanismes plus forts de coordination de la politique économique dans la zone euro comme par exemple une coordination de la politique des salaires ou des transferts fiscaux. La BCE ne s'occupe pas des écarts au sein de la zone euro, parce qu'elle s'oriente uniquement sur la moyenne de l'union monétaire.

3 Des origines de la modération salariale et de ses conséquences effectives

L'évolution des salaires allemands n'est pas le fruit du hasard mais la conséquence de plusieurs facteurs en partie souhaités par les élites politiques et économiques fédérales.

3.1 Origines institutionnelles de la modération salariale

3.1.1 Les réformes des années précédentes; un tour d'horizon.

Les réformes du marché du travail allemand ont été mises en place au cours de toute la décennie 1990 et se poursuivent encore jusqu'à aujourd'hui. Leur point d'orgue a été atteint sous le gouvernement rouge-vert de Gerhard Schröder avec l'agenda 2010 et les lois Hartz (I à IV). Ce paragraphe ne tend pas à énumérer de façon exhaustive la longue liste des réformes opérées. Pour cela on peut se reporter à l'article de Chagny (2005, en particulier tableau 3, p. 8) pour une synopsis des réformes Hartz, ainsi qu'à Hege (2005) et à Eichhorst (2007) pour une vision d'ensemble. Un bon résumé a été fait aussi dans le bulletin mensuel de la Deutsche Bundesbank (2005b, p. 25).

Il est important de noter que ces réformes ont touché tous les domaines du marché du travail: la protection contre le licenciement (politique de stop and go), les réglementations sur le travail à temps partiel (tendance plutôt favorable aux salariés), sur l'emploi à durée déterminée et intérimaire (pour les CDD relâchement des contraintes à partir de 2003 et pour le travail intérimaire dérégulation progressive dès 1994 jusqu'en 2004 où pratiquement aucune limitation dans le temps n'est plus imposée). Certaines formes d'emplois ont été fortement influencées par la création de nouveaux instruments de politique active du marché du travail comme l'emploi indépendant et l'emploi atypique et précaire⁴ (minijobs, midijobs, jobs à un euro; cf. encadrés suivants). La réorganisation du système de l'assurance chômage a débuté avec les lois Hartz et est allée dans le sens d'une moins grande générosité du système en général (réduction du niveau des prestations et de leur durée, durcissement des sanctions et des modes de contrôle). On peut dire en particulier

⁴Précaire sur plusieurs dimensions; leur couverture par le système de sécurité sociale est plus faible que pour un emploi régulier équivalent en terme de salaire horaire et précaire parce que les conditions de licenciement y sont moins astreignantes et la couverture syndicale plus lâche.

de la loi Hartz IV qui refonde l'assistance chômage et l'aide sociale dans une nouvelle assurance chômage II (ALG-II) qu'elle est la mesure la plus impopulaire de toutes ces réformes et a coûté les élections à la coalition rouge-verte de 2005. Ce n'est pas un hasard si les partis politiques essaient de se profiler aujourd'hui par des projets de lois ouvertement en référence avec ou contre l'esprit Agenda 2010 (qui a engendré Hartz IV).

3.1.2 Le syndicalisme allemand en crise.

Le déclin de la couverture syndicale, qui se traduit par l'érosion du nombre de salariés couverts par des conventions collectives autant que par la flexibilité accrue au sein même des conventions collectives⁵, s'explique par plusieurs facteurs (Dufour/Hege 2005; Hege 2005). Un facteur important sans doute est la tertiarisation de l'économie allemande; les branches de services sont constituées d'entreprises plus petites, le temps partiel est plus fréquent et la part des femmes et des jeunes y est aussi beaucoup plus importante, trois caractéristiques de groupes de salariés peu syndiqués et de salaires tendancielle-ment bas. Les minijobs, ces petits jobs mal rémunérés et ayant vu un véritable boom après la réforme d'avril 1999, se concentrent dans ces branches. En lien avec ce premier facteur, on peut nommer la globalisation; par les délocalisations des différentes étapes de la production, elle tend soit à réduire les effectifs des entreprises industrielles soit à imposer aux salariés des conditions de travail plus dures ou des restructurations qui ont le même effet par la menace qu'elle représente. Un deuxième facteur est lié aux réformes de dérégulation et de privatisation des secteurs publics (la poste⁶, les télécoms et l'énergie). Un troisième facteur est la restructuration des grandes entreprises industrielles, qui se séparent de certaines activités pour les sous-traiter à des entreprises plus petites (donc plus souvent sans organisme de co-gestion, ni de représentation syndicale). Un dernier facteur est le déclin du soutien des élites économiques et surtout politiques aux syndicats et les aux conventions collectives générales (Bispinck 2003). Dans un contexte de chômage de masse, ces élites identifient de plus en plus le facteur coût du travail comme seule cause du chômage - vision véhiculée par une idéologie économique de plus en plus dominante en Allemagne -. En conséquence, elles légifèrent comme on l'a vu dans le paragraphe précédent dans un sens favorisant la dérégulation du marché du travail en général et en particulier vers des négociations au niveau de l'entreprise (Bispinck/Schulten, 2005). Ces facteurs expliquent pour grande partie les

⁵Données du WSI-Tarifarchiv sur le taux horaire des salaires négociés (Bispinck 2007) dans diverses branches en fonction du salaire médian, sur l'augmentation du temps de travail et de sa flexibilisation par l'utilisation de comptes épargne-temps (Bispinck 2005).

⁶Les concurrents de la poste allemande, parmi eux TNT et PIN-AG, employaient des minijobs à 59,4% en 2005 contre 4,1% chez l'ancien monopole national; Entre 1999 et 2005 la création nette d'emplois dans ce secteur est de 177 (cent soixante dix-sept personnes!). Mais comme les nouveaux entrants créent surtout des emplois à temps partiels, voire très partiels, le volume d'heures travaillées dans ce secteur a diminué entre 1999 et 2004 de 10% soit 15 000 emplois en équivalent temps plein, à peu près le nombre d'emplois créés par le holding de la poste entre 1999 et 2000, années de bonne conjoncture!; cf. Brandt et al. (2007, p. 269).

évolutions salariales allemandes et le développement d'inégalités croissantes que nous détaillons dans les paragraphes suivants. Quant à savoir si ces évolutions ont apporté plus d'emplois c'est ce que nous voulons vérifier dans la dernière partie sur les comparaisons des cycles conjoncturels.

3.1.3 Le développement des emplois atypiques comme levier de la politique salariale en Allemagne.

Par les lois de réforme visant à déréguler les segments de l'emploi atypique le législateur allemand a sciemment voulu développer ces emplois⁷. L'espérance était que là résidaient des gisements d'emplois non exploités et qu'une cause principale du chômage en Allemagne était à imputer à des structures rigides et des salaires trop élevés que l'on pouvait contourner en développant ce type d'emplois.

Le développement du travail intérimaire a plus que doublé sa part dans l'emploi régulier entre 1994 et 2006 (0,5 % contre 2,2 %; BA⁸) et concerne aujourd'hui plus de 600 000 personnes, tendance à la hausse (chiffres de décembre 2006). Bien que la part totale de cette forme d'emploi reste encore relativement modeste, ces emplois sont souvent issus de la sous-traitance auprès d'entreprises externes de services auparavant inclus au sein des entreprises mères. En conséquence, les salariés ne sont plus couverts par les conventions collectives d'origine et travaillent en général sous de moins bonnes conditions de travail et de rémunérations que les salariés des maisons mères (Nienhüser/Matiaske 2003, Promberger 2006).

L'emploi à durée déterminée a lui aussi fortement augmenté; bien qu'en recul entre 2000 et 2002, il se chiffre à 14,5% de l'emploi total en 2006 (Eurostat). Le temps partiel s'est fortement développé lui aussi, en particulier sous l'impulsion des minijobs qui sont par nature des emplois à temps partiels. Mais même si l'on ne regarde que les emplois réguliers et exclut donc les minijobs et jobs à un euro, le temps partiel s'y est aussi fortement développé, passant de 13,4% en 1999 à 17,2% en 2006 (BA).

Au-delà du développement des emplois atypiques et précaires, la plus flagrante dérive de cette politique de dérégulation à large échelle est à nos yeux l'essor extraordinaire des minijobs et des subventions aux bas salaires en général par les finances publiques depuis 1999. Les minijobs (voir encadré) concentrent en effet des emplois à taux de salaires horaires bas voire très bas (Bosch/Kalina 2007) et ont instauré une pression à la baisse des salaires en général. Par l'allégement des cotisations sociales qu'ils impliquent, ils constituent de facto une subvention aux coûts du travail entre 0 et 800€ /mois. Le développement du nombre d'emplois à bas salaire (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian), surreprésentés parmi ces formes d'emplois, laisse à penser que les subventions

⁷Pour un résumé des tendances de l'emploi atypique en Allemagne: Keller/Seifert (2006).

⁸ BA: Bundesagentur für Arbeit, Agence Fédérale pour l'Emploi.

attribuées aux salariés sont en fait récupérées par les employeurs sous forme de salaires bruts bas. Ce système favorise donc la baisse des salaires et on peut supposer qu'une substitution assez importante d'emplois réguliers en minijobs a eu lieu dans les premières années de la réforme légale (Rudolph 2003; SVR 2004, Kasten 12). La controverse à ce sujet est très vive: c.f. le bulletin spécial de l'agence fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit 2004) pour un avis divergent ainsi que Deutsche Bundesbank (2005a, p. 40-41).

L'influence des allègements de cotisations sociales sur les bas salaires est un phénomène bien connu en France; il tend à créer une trappe à bas salaire (L'Horty 2006, Rémy 2005). Le problème allemand réside dans le fait qu'il n'y a pas de salaire minimum qui pose une limite inférieure à la baisse des salaires bruts. Au contraire, depuis 2005, les règles d'octroi et de décompte des revenus additionnels pour le calcul de l'allocation chômage II (ALG-II, l'équivalent du RMI), incitent financièrement encore plus les employeurs à imposer des niveaux de salaires bas. Cela se fait au détriment des comptes publics puisque l'ALG-II peut aussi être perçue comme complément salarial. En effet, un chômeur sous ALG-II peut travailler jusqu'à 15 heures/semaine sans perdre son statut de chômeur. Les premiers 100€ nets issus de cette activité sont complètement déduits du revenu servant de base au calcul du niveau de l'ALG-II; pour la tranche suivante (100,01€ -800,00€), 20% sont déductibles; et pour la dernière tranche (800,01€ -1200,00€), 10%. Au-delà (>1200,01€) tout revenu supplémentaire est inclus dans la base de revenu servant au calcul de l'allocation. Ces tranches se modifient selon la situation de famille. Il s'agit donc bien d'une autre subvention aux bas salaires (en plus de celle des minijobs). Si l'activité rémunérée dépasse 15 heures par semaine, la personne n'est plus comptée que comme active occupée mais peut continuer de recevoir l'ALG-II en plus de son salaire si celui-ci n'est pas suffisant pour vivre, selon les mêmes critères. Le nombre de personnes percevant l'ALG-II et percevant des revenus issus d'une activité salariée était de 1,1 million en janvier 2007, dont 705 000 n'étaient pas comptées comme chômeuses (cf. tableau 2).

La pression à la modération voire à la baisse des salaires est présente sur plusieurs fronts; elle est devenue un trait de caractère immanent de l'organisation du marché du travail allemand. Aussi il n'est pas étonnant que même au cours des deux dernières années de forte reprise de la croissance, les salariés n'aient pas encore réussi à influencer significativement le partage de la valeur ajoutée en leur faveur.

Encadré: Minijobs, une spécialité allemande ⇒ voir p. 30

Table 2: nombre de salariés percevant l'allocation chômage II selon divers critères.

	bénéficiaires de l'ALG-II	dont percevant des revenus issus d'une activité salariée			
		total	de plus de 400€	de moins de 400.01€	non comptés comme chômeurs
million de personnes					
sept-05	4.882	0.949	0.416	0.533	0.551
janv-07	5.350	1.093	0.536	0.558	0.705
avr-07	5.402	1.180	0.513	0.667	n.d.

Source: Bulletin mensuel de septembre de l'Agence Fédérale pour l'Emploi (BA), 2007, p. 10. Bulletin extraordinaire de la BA: Grundsicherung für Arbeitsuchende: Anrechenbare Einkommen und Erwerbstätigkeit, janvier 2007 (tableau 7). Services statistiques de la BA pour la première colonne.

	bénéficiaires de l'ALG-II	dont percevant des revenus issus d'une activité salariée (régulière et minijobs)			
		total	dont régulière	dont régulière plein-temps	dont minijobs
million de personnes					
janv-05	4.502	0.661	0.287	0.202	0.374
sept-05	5.153	0.827	0.416	0.301	0.411
oct-06	5.339	1.117	0.602	0.440	0.516

Source: Bulletin extraordinaire de la BA: Beschäftigung von erwerbsfähigen Hilfebedürftigen (octobre 2006, tableau 1)

L'agence fédérale pour l'emploi (BA) ne publie pas de séries temporelles pour cette catégories de salariés. A partir de deux sources différentes (différents modes de calculs et d'enquêtes) et se rapportant donc à différents mois on peut néanmoins se faire une idée des ordres de grandeur dont il s'agit pour cette catégorie de *working poor*.

3.2 Une première conséquence de la politique salariale allemande: l'aggravation des inégalités

Le développement des emplois atypiques et des *working poor* (les prestataires de l'ALG-II ayant un emploi) n'a pas seulement un effet modérateur sur la moyenne des salaires mais aussi sur leur répartition et sur celle des revenus en général. La constance des salaires horaires moyens en terme réels n'est en effet qu'une partie de l'iceberg; l'accroissement des inégalités en Allemagne suit une tendance observée et confirmée par plusieurs sources; L'ampleur des inégalités de revenus surtout vers le bas s'est accrue depuis les années 90 jusqu'à aujourd'hui.

Suivant Brenke (2007), on constate sur la période 1996-2005 un accroissement continu des inégalités des salaires horaires bruts. Cette conclusion est robuste quant à d'éventuels changements de structure du salariat, en particulier l'augmentation de la part des emplois hautement qualifiés. Une différenciation Est/Ouest montre que l'accroissement des inégalités, quoique plus prononcée à l'Est, est un trait commun aux deux parties de l'Allemagne. La redistribution opérée par l'Etat providence ne fait qu'estomper cette tendance puisqu'en termes de salaires horaires nets et corrigés des effets de structure, la croissance des inégalités persiste. Ces résultats se fondent sur les données de panel du SOEP et sont confirmés par d'autres études ayant la même source statistique; par exemple Gernandt/Pfeiffer (2007). Dans cette dernière étude, les auteurs estiment à 30 % la part de l'accroissement des inégalités à l'ouest expliquée par l'effet structure (qualification). Les autres 70 % sont attribués par les auteurs à la modération des salaires et à l'augmentation du chômage. Enfin, l'étude de Bach/Steiner (2007) combine les données de panel SOEP et celle des statistiques officielles de l'impôt sur le revenu perçu par les centres des impôts. Ces dernières statistiques ont l'avantage sur les premières d'être exhaustives⁹, surtout pour les tranches extrêmes mais elles ne sont disponibles, au contraire du SOEP, que tous les trois ans (jusqu'en 2001) et avec beaucoup de retard. Cette étude constate non seulement que les salaires réels n'ont pas augmenté mais encore que les revenus en général n'ont pas augmenté non plus (bien que les revenus issus du capital et les revenus des indépendants aient progressé), sur la période 1992-2001. La dispersion des revenus a augmenté et les seules données disponibles du SOEP pour 2002-2004 confirment cette tendance. Le revenu médian réel a diminué.

Ainsi les résultats mis en avant par le tabloïd BILD en septembre 2007 qui ont déclenché un débat public en Allemagne sur le partage de la richesse, malgré les évidentes imprécisions statistiques commises par cette feuille (voir les critiques de Böckler-Impuls 2007 et Döhrn/Schmidt 2007), sont bien confirmés par les études sérieuses citées plus haut.

Il est important de noter que la mobilité des revenus a plutôt diminué (Rhein et al. 2005, Bosch/Kalina 2007, p. 43-45), ce qui rend les conséquences sociales d'un accroissement des inégalités encore plus inacceptables. Le lien entre pauvreté et bas salaires n'est pas évident, puisque la pauvreté d'un ménage est plutôt corrélée avec le fait d'avoir un emploi ou pas. Cependant l'accroissement des inégalités de revenus est bien allée de pair avec un accroissement de la pauvreté (Bosch/Kalina 2006, p. 45-47; Destatis 2006, p. 607-624). La mobilité salariale et de revenu en général tend à être positivement corrélée avec le climat économique général; la faible croissance allemande des années 1990 et 2000 n'a donc pas amélioré - relativement - la situation des plus démunis.

⁹Pour des raisons évidentes de préservation de l'anonymat des contribuables, seuls des échantillons anonymisés sont mis à la disposition des chercheurs. Ces échantillons gardent néanmoins l'avantage sur les échantillons du SOEP d'être plus représentatifs, en particulier pour les revenus extrêmes, sous- ou pas représentés dans le SOEP.

L'accroissement des inégalités de revenus s'est traduit par une augmentation de la part des travailleurs pauvres depuis quelques années; Selon l'IAB (IAB 2005 p. 113, Rhein et al. 2005, Rhein/Stamm 2006 p. 11) la part des salariés à bas salaires (seuls les emplois à plein temps sont considérés, ce qui donne une fourchette basse) se chiffre en 2004 déjà à 16,2% à l'Ouest et 17,2% à l'Est (le seuil de définition du bas salaire pour cette années étant respectivement de 9,22€ /h et 7,36€ /h). Cette part n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1990. Selon la Commission européenne (Commission Européenne 2004, p. 168), qui chiffre des évolutions similaires, les chiffres allemands ont dépassé la moyenne européenne à partir de l'an 2000. Le développement du secteur à bas salaire a donc été très important ces dernières années et ne peut plus être considéré comme un phénomène marginal puisqu'il concerne un salarié sur six (et ceci est une fourchette basse, car les salariés à temps partiel sont exclus des modes de calculs de ces deux organisations). L'émergence d'un salariat à deux vitesses et la prise de conscience de l'opinion publique allemande de son existence comme phénomène de masse explique assez bien les résultats des élections fédérales de 2005 et les thèmes récurrents de politiques économiques et sociales autour de l'instauration de salaires minima fixés par la loi et en général sur le partage des richesses depuis lors.

Le bilan ainsi fait de l'accroissement des inégalités et de la très forte modération salariale allemande, nous essayons de répondre à la question si ces conséquences se justifient par l'efficacité des réformes entreprises. Selon l'opinion dominante, économique et politique (cf. discours de l'ex-chancelier G. Schröder en mars 2003 sur l'agenda 2010), ces évolutions (modération salariale, dispersion accrue des salaires et "flexibilisation" du marché du travail) sont une condition nécessaire à une croissance plus riche en emplois. En analysant les réponses du marché du travail allemand en période de relance conjoncturelle, on peut vérifier si les attentes ont été satisfaites et si les restrictions subies en valaient la peine.

3.3 Deuxième conséquence: la croissance est-elle plus riche en emplois? Une comparaison des cycles conjoncturels.

Depuis que le marché du travail a retrouvé de la croissance, la majorité des économistes allemands essaient d'en attribuer les retombées positives aux réformes passées. Ainsi la Deutsche Bundesbank (2007a, p. 47-48) identifie la longue modération salariale et les réformes structurelles passées sur le marché du travail comme responsables des bonnes performances du marché du travail allemand depuis 2006. Il faut noter que cette institution ne fournit pour seule et unique preuve de cette assertion qu'un graphique rapportant l'évolution du PIB et du volume d'heures travaillées sur quatre cycles (pour l'Allemagne réunifiée 1993t1 et 2000t2) dont deux concernant seulement l'Allemagne de l'Ouest (1975t2 et 1982t3). Les raisons de ce choix de cycles ne sont pas évoquées. Mais un autre institut de recherche, le RWI, dans son bulletin de conjoncture (RWI 2007, p. 159-161), utilise les mêmes définitions de cycles et aboutit aux mêmes conclusions. Cet

institut justifie ces cycles par l'emploi des déviations du PIB par rapport à sa tendance de long-terme (non défini mais probablement calculé avec filtre HP¹⁰) comme meilleure approximation comparée à ce que l'IMK avait défini à partir des taux de croissance trimestriels du PIB en cvs-cjo. Le RWI compare non plus le volume d'heures travaillées mais le nombre d'emplois réguliers et aboutit à la même conclusion que la Bundesbank: le dernier cycle a la même dynamique que les autres; et sur la fin il est même plus riche en emplois que l'avant-dernier.

Le débat politique se concentre néanmoins sur les deux derniers cycles: 1998-2000 et 2004-2007. Ainsi l'IAB (Bach et al. 2007, p. 2) compare différentes mesures pour l'emploi sur ces deux périodes, en comparaisons annuelles; en particulier le nombre d'heures travaillées, l'emploi et le nombre de salariés et parmi eux le nombre de minijobs, une différenciation plein temps et temps partiel ainsi que la part du travail intérimaire. Les chiffres de l'IAB montrent que la part du travail intérimaire a plus que doublé sans pour autant que le nombre de personnes occupées ait plus augmenté qu'au dernier cycle (1998-2000: +1,2 million de personnes; 2005-2007: +0,9 million de personnes). Le volume d'heures travaillées en revanche, en raison d'une augmentation plus forte du plein temps, a plus augmenté. L'IAB effectue ses calculs sur la base de chiffres annuels, et au sein d'une comparaison des évolutions conjoncturelles. C'est une hypothèse critiquable car en terme de taux de croissance annuelle une variable peut croître alors qu'en terme d'évolution trimestrielle elle décroît. C'est un effet statistique.

Le Conseil Economique des Experts, SVR, (Sachverständigenrat 2007, p. 322-343) consacre lui aussi toute une analyse, très proche par l'esprit de ce que l'IMK avait réalisé en juin 2007 (Horn et al., 2007a). La datation SVR part de filtres univariés sur le PIB cvs-cjo et prend la moyenne des ces filtres pour obtenir un écart à la production potentielle. A partir d'une méthode ad-hoc (min-max et nombre de trimestres où l'écart est positif/négatif avant le prochain minimum/maximum) le SVR aboutit à une datation assez similaire à celle de l'IMK: 1993t2, 1999t2 et 2004t4. Le premier cycle est justement délaissé pour cause de trop grande proximité avec la Réunification. Une comparaison est donc faite avec les deux derniers cycles. Notre datation étant très similaire, nos résultats se rejoignent et nous décrivons donc seulement les nôtres.

Nous avons choisi de fonder notre comparaison des cycles en données trimestrielles (cvs-cjo). Il existe plusieurs définitions pour établir une datation des cycles conjoncturels; la méthode du NBER regarde à partir de variables mensuelles (indice à la production, emploi, chômage, ventes, ...) si un ralentissement voire un recul de l'économie est suffisamment diffusé dans l'économie et dure assez longtemps. La méthode du NBER n'est pas mécanique mais fondée sur l'appréciation et le jugements des experts (cf. Memo presse du NBER du 17-07-2003). Une autre définition assez fruste mais largement acceptée en Allemagne est qu'une récession a eu lieu quand le taux de croissance (trimestriel) du PIB a été négatif deux trimestres de à la suite. Pour l'Allemagne c'est

¹⁰Hodrick-Prescott; moyenne mobile à facteurs pondérants variables.

le cas de la mi 1992, du début 1996, de 2002-2003 et du début 2004. Nous pensons que même s'il est évident qu'une datation doit être complétée par d'autres critères, le bon sens devrait indiquer qu'une reprise économique devrait exclure ces points. La commission européenne a développé un programme de calcul de datation (BUSY). Ce programme ne s'applique qu'à des séries sans trend, donc à une série de PIB filtrée. Plusieurs options sont possibles (tendance linéaire, taux de croissance trimestriels et annuels, HP, Baxter-King). Chacun donne une datation différente. Dans le tableau 3, les différentes phases de reprise sont présentées. Nous pensons comme le NBER, qu'il ne faut pas utiliser une méthode mécaniquement. A la lueur des résultats du programme et d'une analyse graphique, nous avons finalement choisi comme datation pour les deux derniers cycles: 1998t2-2001t1 et 2004t4-aujourd'hui. La raison en est que l'évolution du PIB sur ces deux périodes est extraordinairement similaire (cf. tableau 4 et figure 4) et permet une meilleure appréciation des différences cumulées et dynamiques des différentes mesures d'emploi. Nous avons cependant joué avec les dates et concluons dès ici que les résultats restent robustes (si on joue sur le début du premier cycle; 1997t1, 1998t2 ou 1999t2). Des comparaisons sur les variables les plus importantes sont présentées dans le tableau 4 et la figure 4 est commentée ci-après.

Table 3: datation des cycles.

Allemagne réunifiée (1991-2007)			
Datation avec le programme BUSY			
	Trough	Peak	Notes
trimestriel	1992 t4	1993 t4	
	1995 t4	1997 t1	
	1998 t1	1999 t3	
	2002 t4	2006 t1	<i>contient une récession</i>
annuel	1992 t1	1993 t1	
	1995 t1	1999 t1	
	2002 t2	2005 t3	<i>contient une récession</i>
Hodrick-Prescott	1993 t2	1995 t2	
	1997 t1	2001 t1	
	2004 t4	–	
Baxter-King	1993 t2	1995 t1	
	1996 t2	1998 t1	
	1999 t1	2000 t3	
	2005 t2	–	
Tendance linéaire	1993 t2	2000 t2	<i>contient une récession</i>
	2005 t1	–	
Source: Calculs des auteurs à partir des statistiques officielles du PIB trimestriel (Destatis) et du programme BUSY (JRC, Commission européenne)			
Note: périodes de récession (deux trimestres à la suite de recul du PIB réel): 1992t2+3; 1995t4+1996t1; 2002t4+2003t1+2; 2004t2+3			

Sur la même période (11 trimestres) le nombre d'heures travaillées atteint un niveau comparable dans les deux cycles, bien que la réaction de l'emploi ait été en 2005-2006 très lente à se manifester. Pour autant, sa traduction en nombre d'actifs occupés est aujourd'hui très inférieure en évolution à ce qu'elle était en 1998/2000. Du point de vue des composantes de l'emploi, ce cycle-ci est moins soutenu par les mesures de politique active du marché du travail (moindre hausse de l'indépendance aidée, ainsi que de l'emploi régulier aidé, quasi-stagnation du nombre de minijobs). Ce qui fait que, rapporté aux nombre d'actifs occupés dans des emplois réguliers non aidés, les deux cycles sont égaux en tendance au bout de 11 trimestres, bien que là aussi en 2005-2006 la croissance ait mis un an et demi avant d'atteindre le marché du travail. Les évolutions sont beaucoup plus positives sur les chiffres du chômage. Mais il faut ici tout de suite évoquer le contexte plus favorable du cycle actuel (2) qui voit un recul de la population active potentielle alors que le cycle précédent (1) devait encore absorber un nombre croissant d'actifs potentiels. Ainsi, rien que par ces effets de structure de l'offre de travail, le nombre de chômeurs dans le cycle actuel (2) pourrait être inférieur jusqu'à 500 000 personnes par rapport au précédent. Il en résulte que les succès en matière de réduction du nombre de chômeurs sont comparables à ceux du cycle précédent. Une comparaison des taux de sortie du chômage vers l'emploi (Horn et al. 2007, figure 11) faisait état de niveaux comparables eux-aussi. Les différences constatées ici avec le SVR - qui utilise lui aussi les données officielles de la BA - montrent surtout que depuis 2005 la qualité des statistiques sur le chômage fournies par cette institution a subi de graves changements qui mettent en question à notre avis les comparaisons sur plusieurs années (cf. encadré sur les perfidies des statistiques); les interprétations doivent être prudentes. Malheureusement les méthodes de production des statistiques OIT du chômage ont été elles-aussi changées en 2005 et elles ne peuvent fournir ici aussi qu'une indication à prendre avec précaution. Enfin, le travail intérimaire se développe lui encore plus dynamiquement aujourd'hui qu'il y a 3 ans, contrairement au travail féminin et au temps partiel.

Une comparaison des chiffres relatifs à la répartition des richesses montre que le cycle actuel prolonge la tendance décrite dans les paragraphes précédents; les salaires réels nets horaires sont en recul alors qu'ils avaient augmenté au cycle précédent, et les coûts du travail réels sont en stagnation. Aussi il n'est pas étonnant que la part des salaires dans la valeur ajoutée ait diminué sur les deux dernières années, tandis qu'elle avait augmenté en valeur absolue entre 1998 et 2000 (cycle 1). Le revenu réel brut des ménages est lui constant voire en légère baisse sur la période actuelle (cycle 2). Ceci n'est pas seulement dû à un différentiel d'inflation mais bien à une modération salariale accrue. Ceci conjugué à un taux d'épargne plus élevé et à des transferts moins dynamiques explique suffisamment pourquoi la consommation privée reste en retrait de la croissance aujourd'hui en Allemagne.

Table 4: Comparaisons conjoncturelles sur 11 trimestres.

	Cycle I		Cycle II	
	1998t2-2001t1		2004t4-2007t3	
	Croissance cumulée sur 11 trimestres			
	en %	en Mill. Pers.	en %	en Mill. Pers.
PIB à prix constants	7.10		7.19	
Volume des heures travaillées totales (sal. + indép.)	1.32		2.34	
<i>Productivité horaire du travail</i>	<i>5.78</i>		<i>4.86</i>	
Emploi	3.99	1 508	2.33	906
Indépendants	2.48	96	3.85	165
dont non aidés ¹	2.67	102	5.49	220
Salariés	4.16	1 412	2.14	741
dont minijobs ²		441		51
dont job à un euro (AGH-Mehraufwand)		x		255
dont emploi salarié soumis à cotisations sociales (dit régulier) ³	2.51	684	2.03	537
dont non aidé ⁴	2.42	653	2.43	637
Population active potentielle	1.00	439	-0.12	-56
Chômeurs (définition de l'agence fédérale pour l'emploi)		-555		-724
Chômeurs (définition OIT)		-643		-830
<i>pour information:</i>				
<i>Coût horaire du travail en prix constant (déflateur du PIB)</i>	<i>6.08</i>		<i>0.02</i>	
<i>Salaires horaires nets à prix constants (IPCH)</i>	<i>6.00</i>		<i>-3.89</i>	
<i>Taux de profit en % du revenu national brut</i>	<i>-0.61</i>	<i>point de %</i>	<i>4.00</i>	<i>points de %</i>

¹ Sans Überbrückungsgeld, Existenzgründungszuschuss, Ich-AG, Einstiegsgeld (Selbstständigkeit) und Gründungszuschuss.

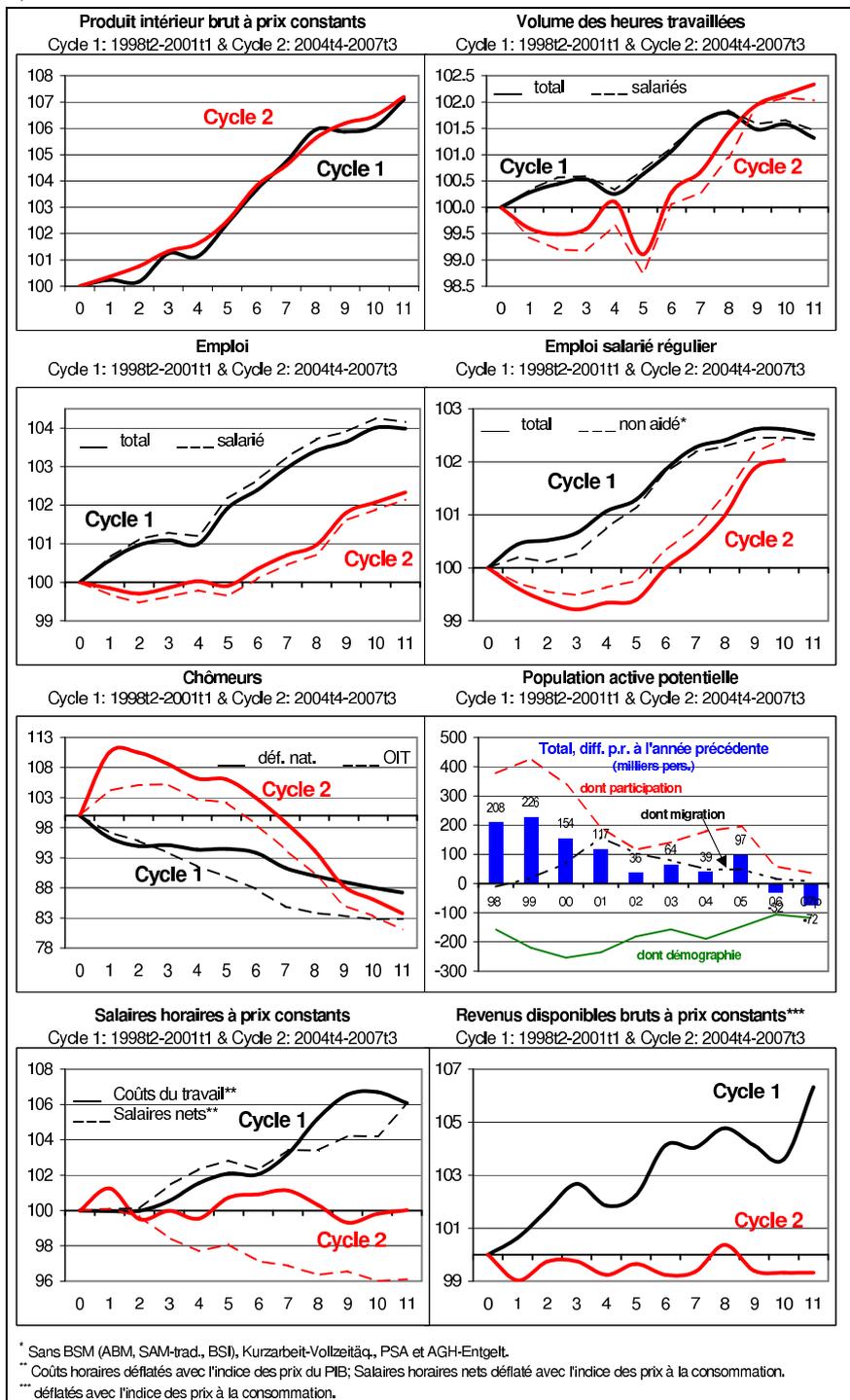
² Ausschließlich geringfügig Beschäftigte; Cycle I: 1999t2-2001t1 und cycle II: 2004t4-2007t2.

³ Cycle II: 2004t4-2007t2.

⁴ Sans emplois aidés (ABM, SAM, BSI), PSA, chômage partiel en éq. temps plein et AGH-Entgelt.

Source: Destatis, Bundesagentur für Arbeit, Bundesbank, IAB; Calculs des auteurs.

Figure 4: Comparaisons entre le cycle actuel et le dernier cycle. (1er trimestre du cycle=100)



Source: Destatis-VGR, BA, IAB, calculs des auteurs.

Ainsi on peut conclure que les réformes n'ont pour l'instant pas montré d'effets nettement positifs sur la croissance en terme de création d'emplois - total et sous-catégories -, ni en terme de volume d'heures travaillées¹¹. En revanche en terme de partage de la valeur ajoutée, les inégalités se portent bien et continuent d'augmenter, les formes de sous-emplois (forme allemande des *working poor*) et les emplois précaires continuent eux aussi de se développer et ils concernent aujourd'hui une part du salariat allemand qu'on ne peut plus qualifier de marginal ou minoritaire.

Encadré: perfides statistiques allemandes de l'emploi ⇒ voir p. 33.

4 Conclusion

Les réformes structurelles en Allemagne ont bien eu les conséquences intermédiaires souhaitées. Sur le plan international, l'évolution du coût du travail allemand a été très modérée depuis 1995, engendrant une amélioration très marquée de la compétitivité-prix. Ceci est certainement une des dynamiques majeures expliquant les succès allemands en matière d'excédent de la balance commerciale. Sur le plan national, des salaires évoluant de façon très modérée - même en période de croissance forte -, et restant en deçà de la tendance de la productivité, contribuent à la stabilité des prix et élargissent ainsi la marge de manœuvre des politiques économiques. Cette évolution cependant ne se limite pas à la moyenne des salaires mais s'étend à leurs structures, puisque la dispersion des salaires a augmenté, en particulier parce que les revenus extrêmes se sont beaucoup développés (ainsi les bas salaires concernent désormais un salarié à temps plein sur six). Le marché du travail allemand à l'aune des évolutions et du développement de formes parallèles à l'emploi régulier et protégé peut donc bien être qualifié de flexible et propre à instaurer des dynamiques salariales appelées de leurs vœux par les élites économiques et politiques dominantes en Allemagne.

Mais dans notre comparaison internationale et dans celle des cycles conjoncturels, on peut dresser un bilan moins flatteur quand aux objectifs primaires. En effet le regain de compétitivité-prix, la modération salariale et la plus grande dispersion des salaires n'étaient que les moyens pour les objectifs finaux de la correction des déséquilibres au sein de la zone euro et d'une croissance plus riche en emplois. L'objectif de stabilité entre l'Allemagne et les autres pays européens a été largement atteint mais provoque maintenant les déséquilibres inverses. Les réformes ont cependant instauré de telles transformations, qu'à moins d'une correction politique forte (salaires minimum, renforcement des syndicats, suppression des subventions des emplois à bas salaires, ...), on voit mal comment la dynamique déflationniste allemande pourrait être stoppée. Du point de vue de l'emploi, la croissance d'aujourd'hui n'est pas plus riche en emplois, seule sa répartition heure/emplois et sa composition précaire/régulier est différente.

¹¹Pour une autre approche arrivant aux mêmes conclusions, cf. Schettkat (2006).

Pour l'avenir, la leçon que l'on peut tirer de l'expérience allemande est la suivante; la modération salariale ainsi que la hausse des inégalités de revenus ne déclenchent pas par elles-mêmes plus de croissance et plus d'emplois. Elles ne génèrent qu'une marge de manœuvre plus grande pour les politiques économiques, en particulier monétaire, en repoussant vers le haut le niveau de croissance compatible avec l'objectif de stabilité des prix. Comme ni la politique budgétaire allemande ni la politique monétaire européenne n'ont utilisé la chance offerte par la modération salariale allemande, seuls les inconvénients d'une telle politique restent, à savoir: au niveau européen une pression déflationniste qui pèse sur toutes les économies partenaires, et au niveau fédéral une répartition des richesses au détriment des salariés (vs. capitalistes, profits), des pauvres (vs. riches) et de la consommation privée (vs. exportations). Si les prévisions pour 2008-2009 d'une croissance de nouveau faible se réalisent, on ne peut qu'espérer que les élites politiques et économiques ne retomberont pas dans les erreurs passées en redemandant à cor et à cri une modération des salaires plus fortes, sans appeler aussi avec la même force une politique économique plus expansive.

Références bibliographiques

Bach H.-U./Gartner H./Klinger S./Rothe T./Spitznagel E. (2007): "Arbeitsmarkt 2007/2008 - Ein robuster Aufschwung mit freundlichem Gesicht", IAB Kurzbericht, n°15/2007, p. 1-8, Nürnberg;

Bach S./Steiner V. (2007): "Zunehmende Ungleichheit der Markteinkommen: Reale Zuwächse nur für Reiche", DIW Wochenbericht, n°13/2007, p. 193-198, Berlin;

Banque Centrale Européenne, BCE (2005): "La politique monétaire et les écarts d'inflation dans une zone monétaire hétérogène", Bulletin mensuel, mai, p. 61-77 ;

Bellmann L./Kistler E./Wahse J. (2007): "Demographischer Wandel: Betriebe müssen sich auf alternde Belegschaften einstellen", IAB Kurzbericht n°21/2007, Nürnberg;

Bini Smaghi L. (2007a): "Real and nominal convergence: policy challenges", discours à la conférence sur "European economic Integration 2007 Currency and Competitiveness", Österreichische Nationalbank, 20.novembre 2007, Vienne;

Bini Smaghi L. (2007b): "Asymmetric Adjustment in Monetary Union: Evidence from the Euro Area", discours à la conférence à l'Institut Allemand des Affaires Internationales et de Sécurité (SWP): "The Eurozone under stretch? Analysing regional divergences in EMU: Facts, Dangers and Cures ", 19 juin 2007, Berlin;

Bispinck R. (2003): "Das deutsche Tarifsysteem in Zeiten der Krise - Streit um Flächen-

tarif, Differenzierung und Mindeststandards”, WSI Mitteilungen n°7/2003, p. 395-404, Düsseldorf;

Bispinck, R./Schulten T. (2005) : “Deutschland vor dem tarifpolitischen Systemwechsel? ”, WSI Mitteilungen n°8/2005, S. 466-472, Düsseldorf;

Bispinck, R. (2005): “Immer flexibler - und immer länger ? Tarifliche Regelungen zur Arbeitszeit und ihrer Gestaltung. Eine Analyse von 24 Tarifbereichen”, WSI-Tarifarchiv (Hrsg.), Reihe: Elemente qualitativer Tarifpolitik, n°57, Düsseldorf;

Bispinck, R. (2007): “Unterste Tarifvergütungen 2007 - Ausgewählte Tarifbereiche mit unterster Tarifgruppe und Laufzeitende der Vergütungstarifverträge”, WSI Tarifarchiv (Hrsg.) Reihe: Elemente qualitativer Tarifpolitik, n°63, Düsseldorf;

Böckler-Impuls (2007): “Nettolöhne bleiben niedrig”, n°15, p. 6, Düsseldorf; Bosch G./Kalina, T. (2007): “Niedriglöhne in Deutschland - Zahlen, Fakten, Ursachen”, dans: “Arbeiten für wenig Geld - Niedriglohnbeschäftigung in Deutschland”;

Bosch G., Weinkopf C. (Editeurs), Campus Verlag, p. 20-105, Frankfurt/Main;

Brandt T./Drews K./Schulten T. (2007): “Liberalisierung des deutschen Postsektors - Auswirkungen auf Beschäftigung und Tarifpolitik”, WSI Mitteilungen, n°5/2007, p. 266-273, Düsseldorf;

Brenke, K. (2007): “Zunehmende Lohnspreizung in Deutschland”, DIW Wochenbericht n°6/2007, p. 73-79, Berlin;

Brussig M./Wojtkowski S. (2007): “Rückläufige Zugänge in Altersrenten aus sozialversicherungspflichtiger Beschäftigung - steigende Zugänge aus Arbeitslosigkeit. Aktuelle Entwicklungen von Beschäftigung und Arbeitslosigkeit vor Rentenbeginn”. Altersübergangsreport n°2/2007, IAQ, Hans-Böckler-Stiftung et FNA (Editeurs), Düsseldorf;

Bundesagentur für Arbeit (2004): “Mini- und Midijobs in Deutschland”, Sonderbericht der Bundesagentur, n°12/2004, Nürnberg;

Bundesagentur für Arbeit (2007): “Mini- und Midijobs in Deutschland”, Sonderbericht der Bundesagentur Mai/2007, Nürnberg;

Chagny, O. (2005): “Les réformes du marché du travail en Allemagne”, Revue de l’IRES n°48; Commission Européenne (2004): Employment in Europe 2004 - Recent Trends and Prospects. European Commission, Directorate-General for Employment and Social Affairs, Bruxelles;

- Destatis (2006): "Datenreport 2006, Zahlen und Fakten über die BRD", chap. 18 , Wiesbaden;
- Deutsche Bundesbank (2005a): Monatsbericht, n°2/2005, Frankfurt/Main;
- Deutsche Bundesbank (2005b): Monatsbericht, n°7/2005, Frankfurt/Main;
- Deutsche Bundesbank (2007a): Monatsbericht, n°8/2007, Frankfurt/Main;
- Deutsche Bundesbank (2007b): "Fortschritte bei der Stärkung des gesamtwirtschaftlichen Wachstumspotenzials", dans: Monatsbericht, n°10/2007, p. 35-45, Frankfurt/Main;
- Dufour C./Hege A. (2005): "Emplois précaires, emploi normal et syndicalisme", Chronique internationale de l'IRES, n°97 (novembre);
- Döhrn R./Schmidt C. M. (2007): "Nettolöhne - wo ist der Skandal?", RWI: Positionen, n°20, RWI Essen;
- Eichhorst W. (2007): "The Gradual Transformation of Continental European Labor Markets: France and Germany Compared", IZA-working paper n°2675;
- Gernandt J./Pfeiffer F. (2007): "Zunehmende Ungleichheit der Arbeitsverdienste", ZEW - Wachstums- und Konjunkturanalysen, n°3/2007, p. 10-11, Mannheim;
- Hege A. (2005): "Allemagne - Les salarié(e)s précaires, l'emploi normal et la représentation syndicale", Chronique internationale de l'IRES, n°97 (novembre);
- Hein E./Truger A.(2006): Germany's post-2000 stagnation in the European context - a lesson in macroeconomic mismanagement, IMK Working Paper, n°3/2006, Düsseldorf;
- Horn G. A./Stephan S. (2005): "Deutschland - ein Welthandelsgewinner", IMK Report, n°4, novembre, Düsseldorf;
- Horn G. A./Logeay C. (2005): "Kritik des lohnpolitischen Konzepts des Sachverständigenrats" dans: Hein E./Heise A./Truger A. (Eds.): "Löhne, Beschäftigung, Verteilung und Wachstum - Makroökonomische Analysen", p. 119-136, Marburg;
- Horn G./Logeay C./Stapff D. (2007a): "Viel Lärm um nichts ? Arbeitsmarktreformen zeigen im Aufschwung bisher kaum Wirkung", IMK Report, n°20, juin, Düsseldorf;
- Horn G. A./Logeay C./Stephan S./Zwiener R. (2007b): "Preiswerte Arbeit in Deutschland. Auswertung der aktuellen Eurostat Arbeitskostenstatistik ", IMK Report, n°22, septembre, Düsseldorf;

- IAB (2005): IAB Handbuch Arbeitsmarkt - Analysen, Daten, Fakten. J. Allmendinger/W. Eichhorst/U. Walwei (Hg.) , Campus Verlag, Frankfurt/Main;
- IAQ/Hans-Böckler-Stiftung/FNA (2007): Altersübergangsreport, divers n°, Düsseldorf;
- IMK-WSI-Arbeitskreis Kombilohn (2007): "Was tun im Niedriglohnbereich? Eine kritische Auseinandersetzung mit einem neueren Kombilohnkonzept", IMK-Report, n°18, mars, Düsseldorf;
- Keller B./Seifert H. (2006): "Atypische Beschäftigungsverhältnisse: Flexibilität, soziale Sicherheit und Prekarität", WSI Mitteilungen, n°5/2006, Düsseldorf;
- Keynes J.M. (1924): A Tract on Monetary Reform, MacMillan & Co, London;
- L'Horty Y. (2006): "Dix ans d'évaluation des exonérations sur les bas salaires", Connaissance de l'emploi, n°24/janvier 2006;
- Nienhüser W./Matiaske W. (2003): "Der" Gleichheitsgrundsatz" bei Leiharbeit - Entlohnung und Arbeitsbedingungen von Leiharbeitern im europäischen Vergleich", WSI Mitteilungen, n°8, Düsseldorf;
- Promberger M. (2006): "Leiharbeit - Flexibilität und Prekarität in der betrieblichen Praxis", WSI Mitteilungen, n°5, Düsseldorf;
- Rémy V. (2005): "Eléments de bilan sur les travaux évaluant l'efficacité des allègements de cotisations sociales employeurs", Document d'étude de la DARES, n°101/Juillet;
- Rhein T. et al. (2005): "Aufstiegchancen für Geringverdiener verschlechtert", IAB-Kurzbericht, n°03;
- Rhein T./Stamm S. (2006): "Niedriglohnbeschäftigung in Deutschland - deskriptive Befunde zur Entwicklung seit 1980 und Verteilung auf Berufe und Wirtschaftszweige", IAB- Forschungsbericht, n°12;
- Rudolph H. (1998): "Geringfügige Beschäftigung mit steigender Tendenz - Erhebungskonzepte, Ergebnisse und Interpretationsprobleme der verfügbaren Datenquellen", IAB-Werkstattbericht, n°09;
- Rudolph H. (2003): "Mini- und Midi-Jobs: Geringfügige Beschäftigung im neuen Outfit", IAB-Kurzbericht, n°06;
- RWI (2007): Konjunkturbericht, 58(2), Essen; Sachverständigenrat (2007): "Das Erreichte nicht verspielen", Jahresgutachten 2007/08, n°11/2007, Wiesbaden;

Schettkat R. (2006): "Inequality and efficiency does a wider spread of wages raise employment?", Intervention n°2/2006, p. 209-215, Marburg;

Schulten T. (2007): "Europäischer Tarifbericht des WSI - 2006/2007", WSI-Mitteilungen n°09, Düsseldorf;

Sinn H.-W. (2003), Ist Deutschland noch zu retten?, Econ/ Ullstein Verlag, München/Berlin;

Sachverständigenrat (2004): "Erfolge im Ausland - Herausforderungen im Inland"; Jahresgutachten 2004/2005, Wiesbaden, Kasten 12.

Sachverständigenrat (2005): "Die Chance nutzen - Reformen mutig voranbringen"; Jahresgutachten 2005/2006, Wiesbaden.

Sachverständigenrat (2007): "Das Erreichte nicht verspielen"; Jahresgutachten 2007/2008, Wiesbaden, Ziffern 481-492.

Timbeau, X. et al. (2007a): "Le bateau ivre; Perspectives 2007-2008 pour l'économie mondiale", Lettre de l'OFCE, n°285, 27 avril, p. 6.;

Timbeau, X. et al. (2007b): "La peur au ventre; Perspectives 2007-2008 pour l'économie mondiale", Lettre de l'OFCE, n°290, 22 octobre, p. 8.

Encadré: Les minijobs, une spécialité allemande

Les minijobs ou emplois minimes ont été instaurés dans les années 1960. Dans ces années de forte croissance, le but de cette mesure était de mobiliser des réserves d'emplois d'appoint (épouses, retraités, écoliers et étudiants, activité secondaire). Pour rendre attractifs ces petits emplois, le législateur allemand ne les avait assujettis ni aux cotisations sociales employeur ni aux impôts sur le revenu. Ils étaient soumis à un prélèvement proportionnel unique de 20 % pour l'employeur. Cette solution était avantageuse pour tous: le prélèvement employeur étant reporté sur l'employé par des salaires bruts horaires bas, le salarié y trouvait quand même son compte car ce revenu supplémentaire était exclu du revenu imposable total, soumis lui à un taux progressif d'imposition et aux cotisations sociales. Dans la plupart des cas, le taux de 20 % était plus bas que le taux marginal auquel il aurait dû être imposé, s'il avait été compté avec les autres revenus. Avec la montée du chômage et la Réunification, qui ont régulièrement fait augmenter les taux de cotisations sociales, (1990: 17,8 % du salaire brut pour le salarié et 17,8 % pour l'employeur; 2007: resp. 20,4 % et

19,5 %), cette forme d'emplois est cependant devenue de plus en plus attractive, et pas seulement pour les personnes de ces groupes d'actifs particuliers. La définition des minijobs invoquait deux facteurs: un salaire mensuel ne dépassant pas un certain montant (évoluant avec l'assiette maximale assujettie aux cotisations sociales et différencié Est/Ouest) et 15 heures/semaine. Différentes études chiffrèrent le nombre des minijobs en 1997 de 1,9 à 4,2 millions de personnes (cf. tableau 5).

Table 5: Nombre de minijobs (exclusivement), en milliers de personnes en 1996/97

Etudes (année de référence)	Ouest	Est	Total
MZ (1997)	1 722	151	1 873
ISG (1997)	3 615	596	4 211
SOEP (1996)	3 473	581	4 054
IAB & al. (1997)	3 184	247	3 431
IAB (1997)	3 468	215	3 683

Source: tableau 1, p. 18, Rudolph (1998).

Aussi le législateur a décidé de réformer ces minijobs. Dans un premier temps (avril 1999), les employeurs ont été obligés d'enregistrer officiellement ces emplois auprès des organismes de sécurité sociale. Ceci a permis une première transparence et entraîné une révision des chiffres de l'emploi par Destatis en 2000 d'environ 1,8 million de personnes en plus. La définition du minijob a été légèrement modifiée: la limite supérieure est passée à 630DM/mois pour les deux régions géographiques et n'est plus dépendante de l'assiette maximale assujettie aux cotisations sociales. Le taux de prélèvement est relevé à 22 % et la possibilité de déduire ces revenus supplémentaires du revenu imposable pour des salariés ayant une activité rémunérée principale est supprimée. Les premiers chiffres officiels pour 1999-2003 sont lisibles dans le tableau 8 du deuxième encadré et sur la figure 6 de cet encadré.

En avril 2003 une nouvelle loi sur les minijobs est entrée en vigueur (Rudolph 2003); la composante rémunération de la définition d'un minijob a été relevée à 400 € /mois (au lieu de 325€) et la composante temps de travail a été complètement supprimée. Le taux de prélèvement proportionnel a été relevé à 25 % (2 % d'imposition sur le revenu et relèvement des cotisations sociales de 1 %), un taux réduit de 12 % étant introduit pour les minijobs exercés pour des ménages. La possibilité de déduire un minijob (et un seulement) des revenus imposables pour les salariés exerçant une activité principale régulière a été réintroduite. De plus, un taux de cotisations sociales progressif de 4 % pour le salarié (400,01€ /mois) au taux normal (environ 21 % en 2003, jusqu'à 800€ /mois) selon la hauteur du salaire brut a été instauré; ces emplois subventionnés sont appelés midijobs (cf. figure 5). L'agence fédérale pour l'emploi estime qu'à la fin 2006 le nombre de midijobs dépassait le million. La part de cette catégorie dans l'emploi régulier a donc presque doublé depuis son introduction en avril 2003 (cf. tableau 6).

En juillet 2006 le taux de prélèvement sur les minijobs a été relevé à 30 % (inchangé pour les

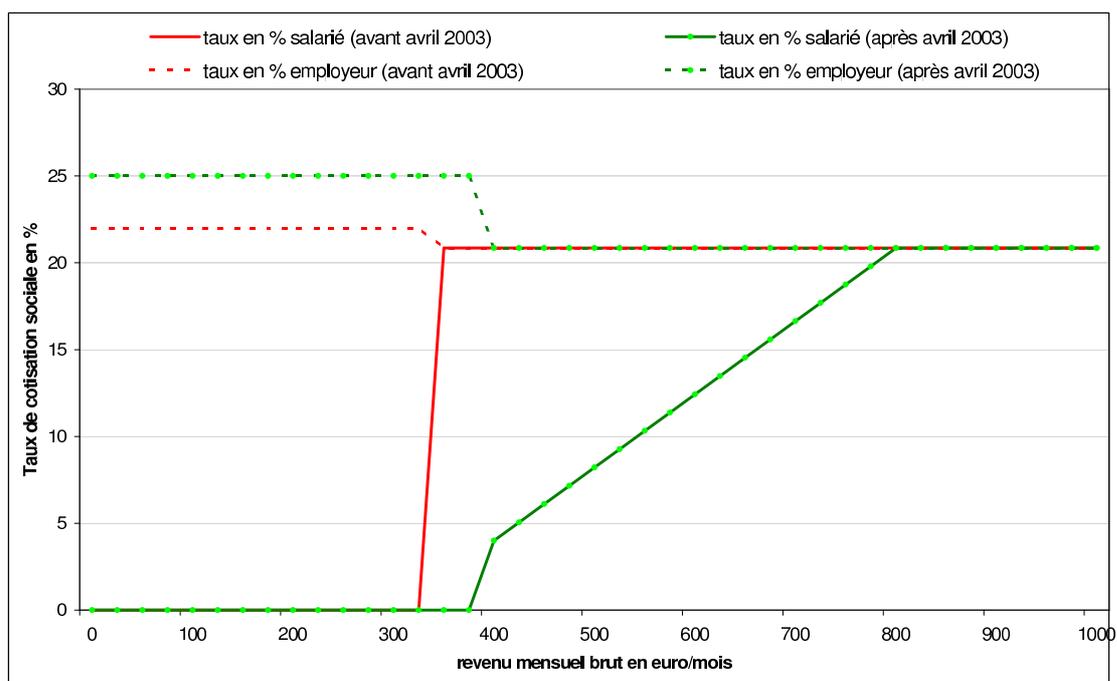
ménages à 12 %). L'expansion de ce type d'emploi, après s'être stabilisée, semble profiter de la bonne conjoncture (cf. figure 6).

Table 6: Midi- et minijobs.

	emplois réguliers	emplois réguliers entre 400,01 et 800,00 € /mois (sans apprentis)	Midijobs (400,01-800,00 € /mois)	Minijobs (exclusivement; <400,01 €/mois)
déc-02	27 360 000	1 228 000	–	4 183 791
déc-03	26 746 384	n.d.	607 159	4 544 180
déc-04	26 381 842	n.d.	733 875	4 891 002
déc-05	26 205 969	1 109 000	946 208	4 893 323
déc-06	26 636 361	n.d.	1 087 537	4 920 701

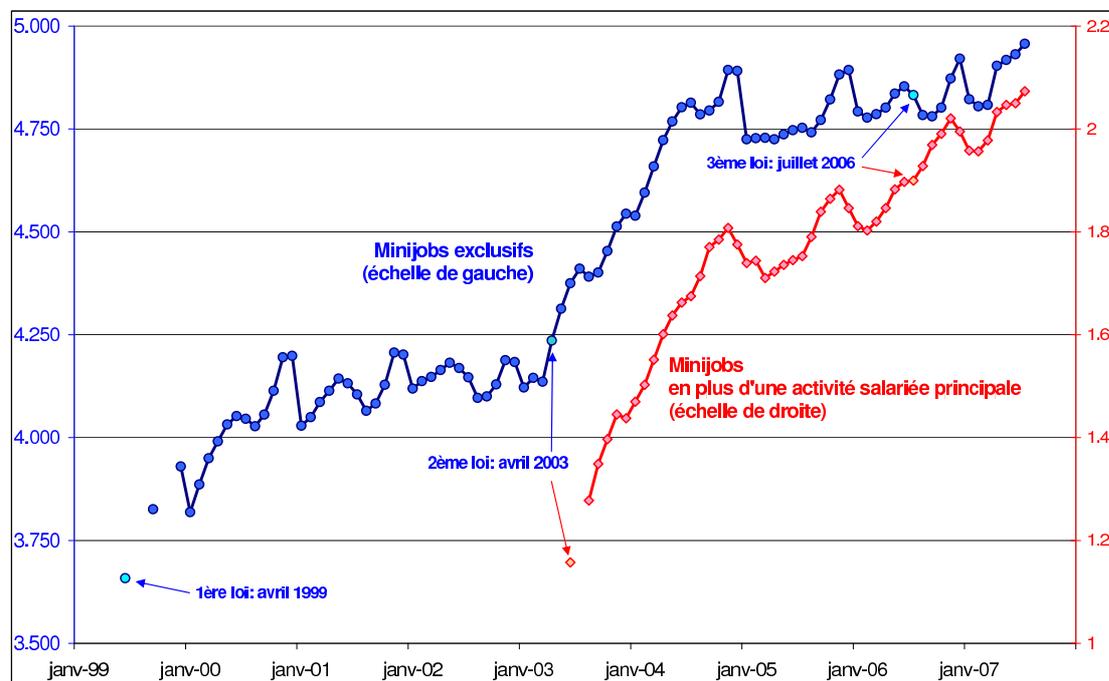
Source: Bulletin extraordinaire de la BA (mai 2007): Mini- und Midijobs in Deutschland; Beschäftigungsstatistik Ende Dezember 2006 in Deutschland.

Figure 5: Taux de cotisation sociale avant et après la réforme d'avril 2003 (Hartz III)



Source: Calculs des auteurs d'après Rudolph (2003, p. 3).

Figure 6: Evolution du nombre de minijobs depuis la 1ère loi d'avril 1999, en millions de personnes, Allemagne réunifiée



Source: Agence fédérale pour l'emploi (BA).

Encadré: perfides statistiques allemandes de l'emploi

Pour interpréter correctement les statistiques du chômage et de l'emploi il faut garder à l'esprit quelques détails techniques propres à l'Allemagne:

Pour l'**emploi** (tableau 8): la grande catégorie de l'emploi (Erwerbstätige) qui rassemble toute la population active occupée se sous-divise en deux catégories comme en France; les salariés et les emplois indépendants. Dans cette dernière catégorie depuis le boom des entreprises individuelles pour les chômeurs, il faut distinguer entre l'indépendance aidée et non-aidée pour se faire une idée correcte de l'évolution de cette catégorie. La deuxième catégorie "salariés" rassemble d'abord les minijobs (petits emplois rémunérés à moins de 400€ /mois, apparue officiellement dans les statistiques depuis la première loi d'avril 1999 et refaçonnée sous Hartz III en avril 2003). Ces minijobs ne sont pas soumis obligatoirement aux cotisations sociales pour le salarié (pour l'employeur un taux fixe de 30% depuis juillet 2006, avant 25%). Il est important de noter que si le nombre d'heures travaillées ne dépasse pas 15 heures par semaine, un chômeur exerçant un minijob comme source de revenu d'appoint sera compté aussi bien dans les statistiques de l'emploi que dans les statistiques du chômage.

On évalue environ à 10% des chômeurs le nombre de personnes concernées par ce double décompte.

Une deuxième catégorie issue directement de la loi Hartz IV recouvre les Jobs à un euro (Arbeitsgelegenheit in der Mehraufwandsvariante) qui sont une catégorie à part car le salarié là aussi n'est pas soumis aux cotisations sociales mais reste assuré par l'agence pour l'emploi. Ici il n'y a pas de double décompte, bien que les personnes dans ce type de mesure continue à toucher l'allocation chômage et en plus la prime de 1 à 2 euros de l'heure pour cet emploi "aidé".

Les soldats, fonctionnaires et juges sont comptés eux-aussi à part car ils ne contribuent pas directement au financement du système de sécurité sociale (vu du salarié). Cette catégorie suit une tendance décroissante depuis la Réunification et les derniers chiffres annuels disponibles font état de quelques 1,9 million de personnes pour cette catégorie.

La dernière catégorie (la plus importante et la plus significative de l'évolution de l'emploi) est celle des salariés soumis aux cotisations sociales, c'est-à-dire l'emploi salarié régulier. Là aussi il faut de nouveau prendre en compte l'emploi aidé (par les mesures traditionnelles et nouvelles) et depuis les années 90 l'emploi intérimaire qui a vu sa part plus que doubler pour atteindre 2,5% de l'emploi salarié régulier fin 2006.

Les mêmes précautions sont à l'ordre du jour pour les statistiques du **chômage**. Ici on peut dire que depuis l'entrée en vigueur de la loi Hartz IV, rien ne va plus dans les chiffres (cf. tableau 7 et figure 7)!

Tout d'abord avec les nouvelles mesures de l'emploi aidé venues en superposition des anciennes, il est devenu très ardu de quantifier le chômage total, i.e. le chômage enregistré en plus de celui caché dans ces mesures. En effet les nouvelles mesures ont des durées variables et différentes des anciennes mesures et ont donc un impact différent sur les chiffres de stock.

Ensuite avec l'entrée en vigueur de la loi Hartz IV (fusion de l'aide-chômage avec l'aide sociale: ALG-II), d'autres acteurs sont apparus sur le marché des statistiques du chômage. Les bénéficiaires de la nouvelle allocation-chômage II (ALG-II) sont maintenant pris en charge soit par un consortium commune-agence locale pour l'emploi soit pour 69 communes dites optionnelles par les seules communes. Les agences pour l'emploi sont toujours chargées de collecter les données statistiques relatives aux deux groupes de chômeurs mais ne produisent plus elles-mêmes les chiffres dans les communes optionnelles. Ceci est source d'une certaine incertitude sur les chiffres publiés mensuellement par l'agence fédérale pour l'emploi, qui sont donc depuis 2005 en général révisés rétroactivement. Certaines mesures ne sont vraiment disponibles que pour les circonscriptions sans communes optionnelles, le reste étant estimé par l'agence fédérale pour l'emploi. Certaines catégories ne sont même plus suivies. C'est le cas des chômeurs âgés de plus de 58 ans et touchant l'allocation chômage II et choisissant d'en bénéficier sous conditions favorisées (§428 SGBIII, §65 SGBII). L'office fédéral estime

à peut-être 160 000 le nombre de personnes concernées. Cette mesure prenant fin au début 2008, cela devrait avoir un impact progressif à la hausse sur le nombre de chômeurs¹². De plus les logiciels et avec eux le décompte de certains indicateurs (comme les données de flux) de la BA ont changé à la mi-2006, rendant impossibles les comparaisons avant et après 2006. Depuis 2005 la plupart des statistiques de la BA sont relevées au milieu du mois (avant 2005 à la fin du mois), fait dont il faut tenir compte pour les agrégations temporelles. En tout et pour tout, l'effet immédiat de la loi Hartz IV sur les statistiques du chômage est estimé à 380 000 personnes pour le premier trimestre 2005 (en cvs) et ensuite une réduction de 10 à 20 000 personnes pour les trimestres suivants (cf. IMK Report n°3/2005, p. 17). Pour 2006 et 2007 il n'existe pas de quantification de ce que l'agence fédérale pour l'emploi nomme elle-même l' "encadrement intensifié des chômeurs et contrôle systématique de la situation réelle du chômeur" (intensivere Betreuung von Arbeitslosen sowie die systematische Überprüfung des Arbeitslosenstatus; cf. les publications mensuelles de l'agence fédérale pour l'emploi au chapitre descriptif de l'évolution du chômage) mais il est certain que cela joue encore un rôle non négligeable dans la baisse du nombre de chômeurs depuis le premier trimestre 2005!

Avec l'introduction de Hartz III, il faut aussi compter que les participants aux mesures de formation courte ne sont désormais plus comptés dans les statistiques de chômage; cela a diminué statistiquement le nombre de chômeurs entre 2003 et 2004 d'environ 90/95 000 personnes.

Les statistiques OIT qui devraient rester inchangées ou du moins être moins sensibles au changement des politiques de l'emploi et surtout de décompte statistique ont été révisées complètement à la fin d'octobre 2007. Elles se fondent maintenant exclusivement sur le Mikrozensus (enquête emploi et conditions de vie annuelle sur 1% de la population jusqu'en 2004, devenue rotative mensuelle sur 0,25% de la population à partir de 2005) pour les chômeurs et additionnellement sur d'autres sources statistiques pour la population active (dénominateur dans le calcul du taux de chômage). Les statistiques d'Eurostat qui se fondent elles-aussi sur le Mikrozensus ont été réalignées aussi, mais se fondent pour le numérateur comme pour le dénominateur exclusivement sur cette source, ce qui explique les différences observées pour le taux de chômage.

Enfin il faut garder à l'esprit que la structure des personnes en âge de travailler se modifie fortement; tandis que depuis 2006 déjà, la population active potentielle diminue (l'immigration et le taux de participation n'arrivent plus à compenser la composante démographique), les évolutions sont tout à fait différentes lorsque l'on différencie par tranches d'âge; ainsi la population active potentielle des 55-64 ans augmente rapidement sous le double coup d'un effet démographique et d'un effet de taux de participation soutenu par les diverses lois de

¹²Sauf si les agences pour l'emploi profitent d'un flou juridique et appliquent à la lettre les conditions d'éligibilité de l'allocation chômage II qui prévoit que cette allocation soit subordonnée aux autres sources possibles de revenus; En particulier si un départ à la retraite, même diminuée pour cause de départ anticipé, est possible et par là obligatoire. Ceci entraînerait un effet d'allègement sur les chiffres du chômage. Il est cependant peu probable que les agences locales se décident à une application aussi dure de la loi. Cf. (Brussig/Wojtkowski 2007, p. 8-10)

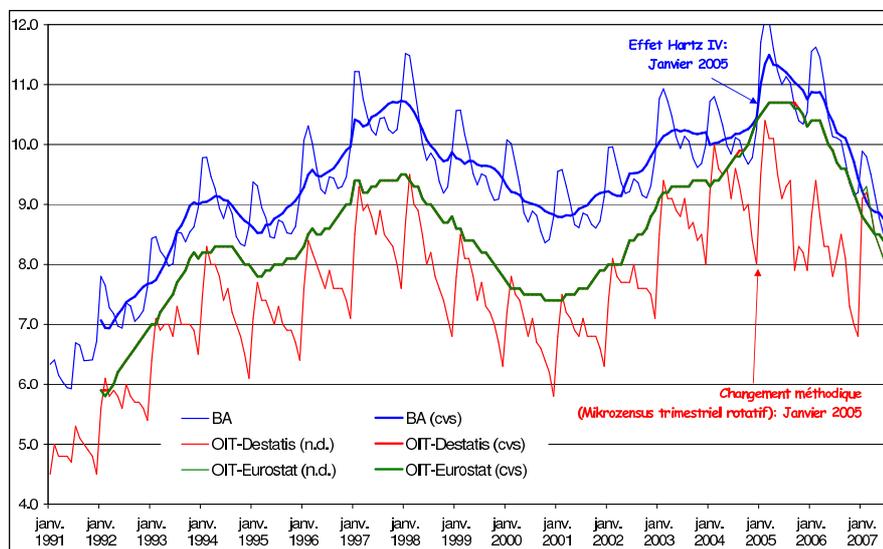
réformes de la retraite. Ainsi mécaniquement, la baisse du nombre de chômeurs dans son ensemble est impliquée par des effets désengorgeants d'offre de travail tandis que pour les plus âgés c'est l'effet contraire qui est attendu¹³.

Table 7: Les différentes définitions du nombre de chômeurs et du taux de chômage.

	Chômeurs enregistrés (statistiques de l'agence pour l'emploi (BA))	Chômeurs ILO (statistiques de l'Office fédéral des statistiques (Destatis et Eurostat))	Taux chômage de l'agence pour l'emploi (BA)	Taux chômage de l'agence pour l'emploi (BA) et de l'office fédéral des statistiques (Destatis)	Taux chômage de l'Office fédéral des statistiques (Destatis)	Taux chômage de l'Office européen des statistiques (Eurostat)
	milliers de pers.		en % de la population active			
1991	2 616	1 980	7.3	6.3		
1992	3 109	2 546	8.8	7.6	6.3	6.3
1993	3 573	3 057	10.2	8.7	7.6	7.6
1994	3 846	3 312	11.0	9.3	8.2	8.2
1995	3 770	3 226	10.9	9.1	8.0	8.0
1996	4 138	3 508	12.0	10.0	8.7	8.7
1997	4 573	3 821	13.2	10.9	9.4	9.3
1998	4 456	3 716	12.8	10.5	9.0	9.1
1999	4 269	3 411	12.2	10.0	8.2	8.2
2000	4 048	3 145	11.1	9.4	7.5	7.5
2001	4 018	3 201	10.8	9.3	7.6	7.6
2002	4 237	3 522	11.3	9.8	8.4	8.4
2003	4 557	3 930	12.1	10.6	9.3	9.3
2004	4 567	4 170	12.2	10.5	9.8	9.7
2005	4 861	4 573	13.0	11.1	10.6	10.7
2006	4 487	4 226	12.0	10.3	9.8	9.8

Sources: Agence fédérale pour l'emploi (BA), Office fédéral des statistiques (Destatis) et Office européen des statistiques (Eurostat); Calculs des auteurs.

Figure 7: Taux de chômage selon trois définitions et institutions.



Source: Agence fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit: BA), Office fédéral des statistiques (Destatis), Eurostat, EcoWin(Reuters); calculs des auteurs.

¹³Cf. Bellman et al. (2007); IAQ-Böckler-FNA (2007, Altersübergangsreports).

Table 8: Les différents types d'emplois en moyennes annuelles (chiffres non directement comparables).

	Emploi total ^(a)		Indépendants ^(a)		Indépendant aidés ^(b)		Salariés ^(a)		Chiffres relatifs à l'emploi pour l'Allemagne réunifiée		Fonctionnaires, juges, soldats ^(e)		Emploi soumis à cotisations sociales (dit régulier) ^(f)		Emploi régulier aidés ^(g)		Différence ^(b)	
	heures vaillées millions	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers	pers. milliers
1991	59 789	38 621	3 520	6,6	35 101	2 100,7	2 146,0	n.a.	1 223,2	29 260,1	763,2	29 260,1	763,2	3 075,9				
1992	59 608	38 059	3 577	13,9	34 482	2 176,5	2 176,5	28 609,2	604,0	28 609,2	604,0	28 609,2	604,0	3 144,3				
1993	58 206	37 555	3 625	13,3	33 930	2 184,7	2 184,7	28 324,2	392,3	28 324,2	392,3	28 324,2	392,3	3 282,0				
1994	58 045	37 516	3 725	15,6	33 791	1 895,5	1 895,5	28 170,7	362,1	28 170,7	362,1	28 170,7	362,1	3 785,8				
1995	57 665	37 601	3 749	33,6	33 852	1 902,3	1 902,3	27 684,6	374,0	27 684,6	374,0	27 684,6	374,0	4 169,1				
1996	56 914	37 498	3 742	42,9	33 756	1 910,1	1 910,1	27 284,1	364,0	27 284,1	364,0	27 284,1	364,0	4 452,8				
1997	56 520	37 463	3 816	49,1	33 647	1 896,0	1 896,0	27 313,4	321,1	27 313,4	321,1	27 313,4	321,1	4 836,6				
1998	56 992	37 911	3 865	49,6	34 046	1 883,1	1 883,1	27 586,8	343,5	27 586,8	343,5	27 586,8	343,5	1 292,5				
1999	57 317	38 424	3 857	43,5	34 567	1 871,1	1 871,1	27 930,8	323,0	27 930,8	323,0	27 930,8	323,0	1 396,5				
2000	57 659	39 144	3 915	45,0	35 229	1 850,6	1 850,6	27 899,1	294,6	27 899,1	294,6	27 899,1	294,6	1 471,2				
2001	57 338	39 316	3 983	45,9	35 333	1 860,0	1 860,0	27 583,4	280,8	27 583,4	280,8	27 583,4	280,8	1 502,7				
2002	56 509	39 096	4 003	56,7	35 093	1 876,8	1 876,8	26 974,2	240,7	26 974,2	240,7	26 974,2	240,7	1 465,2				
2003	55 727	38 726	4 073	118,0	34 653	1 884,6	1 884,6	26 562,6	222,0	26 562,6	222,0	26 562,6	222,0	1 406,7				
2004	56 049	38 880	4 222	240,0	34 658	1 876,7	1 876,7	26 237,4	147,4	26 237,4	147,4	26 237,4	147,4	1 387,4				
2005	55 740	38 846	4 356	322,5	34 490	1 878,6	1 878,6	26 449,5	111,2	26 449,5	111,2	26 449,5	111,2	1 242,1				
2006	56 001	39 088	4 392	299,5	34 696	4 820,0	4 820,0											

a) Concept domestique; Office fédéral allemand de la statistique (Destatis), Comptes nationaux (FS18/RI.2)
b) Office fédéral allemand de l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (Überbrückungsgeld, Ich-AG, Gründungszuschuß et Einstiegsgehd in der Selbständigkeitsvariante)
c) Office fédéral allemand de l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (ausschliesslich geringfügig entlohnte Beschäftigte)
d) Office fédéral allemand de l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (Arbeitsgelegenheiten in der Mehraufwandsvariante)
e) Chiffres du mois de juin; Office fédéral allemand de la statistique (Destatis, FS14/R6)
f) Office fédéral allemand de l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels (ABM, SAM, PSA, AGH in der Entgeltvariante, Kurzarbeit in Vollz-äq.)
g) Office fédéral allemand de l'emploi (BA), calculs des auteurs à partir des chiffres mensuels du service militaire et civil, salariés des services d'informations fédéraux (BND)
h) Includ estimations Mini-Jobs avant 1999 et ecclésiastiques, militaires du service militaire et civil, salariés des services d'informations fédéraux (BND)

Publisher: Hans-Böckler-Stiftung, Hans-Böckler-Str. 39, 40476 Düsseldorf, Germany

Phone: +49-211-7778-331, IMK@boeckler.de, <http://www.imk-boeckler.de>

IMK Working Paper is an online publication series available at:

<http://www.boeckler.de/cps/rde/xchg/hbs/hs.xls/31939.html>

ISSN: 1861-2199

The views expressed in this paper do not necessarily reflect those of the IMK or the Hans-Böckler-Foundation.

All rights reserved. Reproduction for educational and non-commercial purposes is permitted provided that the source is acknowledged.

**Hans Böckler
Stiftung** 

Fakten für eine faire Arbeitswelt.
